6.

6.1	Compte de résultat consolidé annuel	2
6.2	État du résultat global consolidé	3
6.3	Bilan consolidé	4
6.4	Variation des capitaux propres consolidés annuels	6
6.5	Tableau des flux de trésorerie consolidé annuel	7
6.6	Annexes aux comptes consolidés annuels	8

Comptes consolidés annuels

6.1 Compte de résultat consolidé annuel

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026	Notes
Chiffre d'affaires	**10 959**	**9 404**	**2**
Coût des ventes	(4 443)	(3 909)	2
Marge brute après coûts logistiques	**6 516**	**5 495**	**2**
Frais publi-promotionnels	(1 679)	(1 409)	2
Contribution après frais publi-promotionnels	**4 837**	**4 086**	**2**
Frais de structure	(1 886)	(1 663)	
Résultat opérationnel courant	**2 951**	**2 423**	
Autres produits et charges opérationnels	(208)	(261)	3.1
Résultat opérationnel	**2 743**	**2 162**	
Charges financières	(584)	(512)	3.2
Produits financiers	92	72	3.2
Résultat financier	**(492)**	**(440)**	
Impôt sur les bénéfices	(574)	(482)	3.3
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(3)	(1)	
Résultat net des activités abandonnées ou destinées à être cédées	—	—	
Résultat net	**1 674**	**1 238**	
Dont :			
• part des participations ne donnant pas le contrôle	48	36	
• part du Groupe	1 626	1 203	
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)	6,47	4,78	3.4
Résultat net part du Groupe par action après dilution (en euros)	6,45	4,77	3.4

6.2 État du résultat global consolidé

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Résultat net de l'exercice	**1 674**	**1 238**
Éléments non recyclables		
Gains/(pertes) actuariels liés aux plans à prestations définies	**(15)**	**27**
Montant comptabilisé en capitaux propres	*(23)*	*34*
Effets d'impôts	*8*	*(7)*
Instruments de capitaux propres	**23**	**98**
Pertes et gains latents comptabilisés en capitaux propres	*58*	*125*
Effets d'impôts	*(35)*	*(27)*
Éléments recyclables		
Couvertures d'investissements nets	**28**	**(20)**
Montant comptabilisé en capitaux propres	*37*	*(28)*
Effets d'impôts	*(10)*	*8*
Couvertures de flux de trésorerie	**(1)**	**2**
Montant comptabilisé en capitaux propres (1)	*(1)*	*3*
Effets d'impôts	*—*	*(1)*
Différences de conversion	**(1 097)**	**204**
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôt	**(1 062)**	**312**
Résultat global de la période	**612**	**1 550**
Dont :		
• part Groupe	653	1 488
• part des participations ne donnant pas le contrôle	(42)	61

(1) Aucun impact recyclé dans le résultat net au titre de la période.

6.3 Bilan consolidé

ACTIF

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026	Notes
En valeurs nettes			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	11 515	11 542	4.1
Goodwill	6 406	6 458	4.1
Immobilisations corporelles	4 206	4 187	4.2
Actifs financiers non courants	974	1 098	4.3
Titres mis en équivalence	68	63	
Instruments dérivés non courants	36	23	4.3/4.10
Actifs d'impôt différé	1 518	1 523	3.3
Total actifs non courants	**24 722**	**24 895**	
ACTIFS COURANTS			
Stocks et encours	8 418	8 470	4.4
Créances clients et autres créances opérationnelles	1 484	1 372	4.5
Actifs d'impôt exigible	99	80	
Autres actifs courants	445	476	4.6
Instruments dérivés courants	18	6	4.3/4.10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 829	1 993	4.8
Total actifs courants	**12 292**	**12 396**	
Actifs destinés à être cédés	65	6	
TOTAL ACTIFS	**37 080**	**37 297**	

PASSIF

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026	Notes
CAPITAUX PROPRES			
Capital	391	391	6.1
Primes d'émission	3 052	3 052	
Réserves et écarts de conversion	10 143	10 854	
Résultat net part du Groupe	1 626	1 203	
Capitaux propres Groupe	**15 212**	**15 500**	
Participations ne donnant pas le contrôle	1 014	1 040	
Total capitaux propres	**16 226**	**16 540**	
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	298	310	4.7
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	265	216	4.7
Passifs d'impôt différé	3 063	3 125	3.3
Emprunts obligataires part non courante	10 339	11 613	4.8
Dettes locatives non courantes	344	356	4.8
Autres passifs financiers non courants	96	115	4.8
Instruments dérivés non courants	1	10	4.10
Total passifs non courants	**14 405**	**15 744**	
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	147	125	4.7
Dettes fournisseurs	2 711	2 578	
Passifs d'impôt exigible	203	194	3.3
Autres passifs courants	1 555	1 522	4.11
Emprunts obligataires part courante	1 241	156	4.8
Dettes locatives courantes	91	93	4.8
Autres passifs financiers courants	478	334	4.8
Instruments dérivés courants	17	11	4.10
Total passifs courants	**6 442**	**5 013**	
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	7	–	
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	**37 080**	**37 297**	

6.4 Variation des capitaux propres consolidés annuels

En millions d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Écarts de conversion	Actions d'autocontrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation d'ouverture au 01.07.2024	**393**	**3 052**	**12 836**	**(275)**	**(19)**	**82**	**(319)**	**15 749**	**1 048**	**16 797**
Résultat global de la période	–	–	1 626	(15)	23	(981)	–	653	(42)	612
Variation de capital	(2)	–	(150)	–	–	–	150	(2)	–	(2)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	–	–	26	–	–	–	–	26	–	26
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	–	–	(67)	–	–	–	58	(9)	–	(9)
Dividendes et acomptes attribués	–	–	(1 182)	–	–	–	–	(1 182)	(10)	(1 192)
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	–	–	(22)	–	–	–	–	(22)	17	(6)
Autres mouvements	–	–	(1)	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Situation de clôture au 30.06.2025	**391**	**3 052**	**13 065**	**(289)**	**4**	**(899)**	**(111)**	**15 212**	**1 014**	**16 226**

En millions d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Écarts de conversion	Actions d'autocontrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation d'ouverture au 01.07.2025	**391**	**3 052**	**13 065**	**(289)**	**4**	**(899)**	**(111)**	**15 212**	**1 014**	**16 226**
Résultat global de la période	–	–	1 203	27	100	158	–	1 488	61	1 550
Variation de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	–	–	13	–	–	–	–	13	–	13
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	–	–	(27)	–	–	–	19	(7)	–	(7)
Dividendes et acomptes attribués	–	–	(1 183)	–	–	–	–	(1 183)	(23)	(1 206)
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	–	–	(24)	–	–	–	–	(24)	(11)	(36)
Autres mouvements	–	–	1	–	–	–	–	1	(1)	–
Situation de clôture au 30.06.2026	**391**	**3 052**	**13 047**	**(262)**	**104**	**(742)**	**(92)**	**15 500**	**1 040**	**16 540**

6.5 Tableau des flux de trésorerie consolidé annuel

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026	Notes
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net part du Groupe	1 626	1 203	
Participations ne donnant pas le contrôle	48	36	
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus	4	2	
(Produits)/charges financiers	492	440	
(Produits)/charges d'impôt	574	482	
Résultat des activités abandonnées	–	–	
Dotations aux amortissements d'immobilisations	422	413	
Variation nette des provisions	(42)	57	
Variation nette des pertes de valeur sur goodwill et immobilisations corporelles et incorporelles	52	106	
Variation de juste valeur des dérivés commerciaux	(3)	7	
Variations de juste valeur des actifs biologiques et investissements	(4)	(1)	
Résultat des cessions d'actifs	(93)	(182)	
Charges liées aux plans de stock-options	25	16	
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts	**3 101**	**2 579**	
Diminution/(augmentation) du besoin en fonds de roulement	(470)	(241)	5.1
Intérêts financiers versés	(443)	(465)	
Intérêts financiers reçus	17	65	
Impôts versés/reçus[1]	(417)	(358)	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation	**1 788**	**1 579**	
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(667)	(391)	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	12	8	
Acquisitions d'immobilisations financières et d'activités	(174)	(64)	5.2
Cessions d'immobilisations financières et d'activités	308	438	5.2
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'investissement	**(521)**	**(8)**	
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes et acomptes versés	(1 201)	(1 226)	
Autres variations des capitaux propres	4	–	
Émissions ou souscriptions d'emprunts	978	1 290	5.3
Remboursements d'emprunts	(2 052)	(1 363)	5.3
Remboursements de dettes locatives	(113)	(101)	
(Acquisitions)/cessions de titres d'autocontrôle	(11)	(10)	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations de financement	**(2 396)**	**(1 410)**	
Trésorerie des activités destinées à être cédées	–	–	
Augmentation/(diminution) de la trésorerie (avant effet devises)	**(1 129)**	**161**	
Incidence des écarts de conversion	275	3	
Augmentation/(diminution) de la trésorerie (après effet devises)	**(854)**	**164**	
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	**2 683**	**1 829**	
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**1 829**	**1 993**	

(1) *Les flux de trésorerie opérationnels relatifs aux impôts versés/reçus n'incluent ni les effets fiscaux liés aux cessions d'activités significatives du semestre présentés en net des flux de trésorerie d'investissement, ni les impôts payés relatifs aux dividendes et acomptes versés, exclusivement liés à des dividendes intragroupe, et présentés en net des flux de trésorerie de financement.*

6.6 Annexes aux comptes consolidés annuels

Sommaire détaillé des notes

NOTE 1	**Principes comptables et faits marquants**	**9**
Note 1.1	Principes et méthodes comptables	9
Note 1.2	Faits marquants de l'exercice	11
NOTE 2	**Information sectorielle**	**12**
NOTE 3	**Notes relatives au compte de résultat**	**14**
Note 3.1	Autres produits et charges opérationnels	14
Note 3.2	Résultat financier	14
Note 3.3	Impôt sur les bénéfices	15
Note 3.4	Résultat par action	17
Note 3.5	Charges par nature	17
NOTE 4	**Notes relatives au bilan**	**18**
Note 4.1	Immobilisations incorporelles et goodwill	18
Note 4.2	Immobilisations corporelles	20
Note 4.3	Actifs financiers	21
Note 4.4	Stocks et encours	23
Note 4.5	Détail des créances clients et autres créances opérationnelles	24
Note 4.6	Autres actifs courants	24
Note 4.7	Provisions	25
Note 4.8	Passifs financiers	32
Note 4.9	Instruments financiers	37
Note 4.10	Dérivés de taux, dérivés de change et dérivés de matières premières	40
Note 4.11	Autres passifs courants	43
NOTE 5	**Notes sur le tableau des flux de trésorerie**	**43**
Note 5.1	Besoin en fonds de roulement	43
Note 5.2	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières et d'activités	43
Note 5.3	Souscription/remboursement d'emprunts	43
NOTE 6	**Informations complémentaires**	**44**
Note 6.1	Capitaux propres	44
Note 6.2	Paiements fondés sur des actions	45
Note 6.3	Engagements hors bilan	47
Note 6.4	Passifs éventuels	48
Note 6.5	Litiges	49
Note 6.6	Parties liées	51
Note 6.7	Événements post-clôture	51
Note 6.8	Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice de 12 mois	51
NOTE 7	**Périmètre de consolidation**	**52**
Note 7.1	Périmètre de consolidation	52
Note 7.2	Liste des principales sociétés consolidées	52

Pernod Ricard SA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son Siège au 5, cours Paul Ricard à Paris VIII^{e} arrondissement et est cotée sur Euronext. Les comptes consolidés annuels reflètent la situation comptable de Pernod Ricard et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en millions d'euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe exerce ses activités dans la production et vente de vins et spiritueux.

Le Conseil d'Administration a arrêté, le 26 août 2026, les comptes consolidés annuels au 30 juin 2026.

NOTE 1 Principes comptables et faits marquants

Note 1.1 Principes et méthodes comptables

1. Principes de préparation des comptes consolidés annuels et référentiel comptable

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au Règlement CE 1606/02, les comptes consolidés annuels du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026 ont été établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés annuels au 30 juin 2026 sont conformes à ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 30 juin 2025. Le Groupe n'applique pas de norme ou interprétation par anticipation.

L'exercice de référence du Groupe est du 1er juillet au 30 juin.

2. Évolution du référentiel comptable

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er juillet 2025

L'application des normes, amendements et interprétations entrés en vigueur au 1er janvier 2025 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2026.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1er juillet 2025

Les amendements suivants sont applicables pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2027 :

- IFRS 18, Présentations et informations à fournir dans les états financiers.

La norme IFRS 18, publiée en avril 2024, remplacera IAS 1, Présentation des états financiers. Elle a été adoptée par l'Union européenne en février 2026. Le Groupe est en cours d'analyse des impacts de la norme.

3. Bases d'évaluation

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évaluées conformément aux règles édictées par les normes IFRS.

4. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements de la Direction

Estimations

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction du Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Comme indiqué en Note 4.1 – *Immobilisations incorporelles et goodwill*, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux *goodwill* et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie (les marques par exemple), le Groupe procède à des tests ponctuels en cas d'indication de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Ces calculs nécessitent d'utiliser des hypothèses sur les conditions de marché et sur les flux de trésorerie prévisionnels dont les évolutions peuvent conduire à des résultats différents de ceux estimés initialement.

Provisions pour engagements de retraites et assimilés

Comme indiqué en Note 4.7 – *Provisions*, le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations ou à prestations définies. De plus, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie et la couverture médicale (principalement aux États-Unis et au Royaume-Uni) font également l'objet de provisions. La valeur comptable de ces provisions à la date de clôture est détaillée dans la Note 4.7 – *Provisions*.

Le calcul de ces engagements repose sur un certain nombre d'hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations de salaires, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2026 et leurs modalités de détermination sont détaillées en Note 4.7 – *Provisions*. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées mais les modifications qui y seront faites dans le futur peuvent cependant avoir un impact significatif sur le montant des engagements ainsi que sur le résultat du Groupe. A ce titre des analyses de sensibilité sont présentées en Note 4.7 – *Provisions.*

Impôts différés

Comme indiqué en Note 3.3 – *Impôt sur les bénéfices*, les actifs d'impôt différé comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées. L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Des analyses sont réalisées, permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables.

Provisions

Comme indiqué en Note 4.7 – *Provisions*, le Groupe est impliqué dans le cadre de ses activités courantes dans un certain nombre de litiges. Dans certains cas, les sommes demandées par les plaignants sont significatives et les procédures judiciaires peuvent prendre plusieurs années. Dans ce cadre, les provisions sont déterminées selon la meilleure estimation du Groupe du montant qui sera décaissé en fonction des informations disponibles – notamment de la part des conseils juridiques. Toute modification des hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la provision comptabilisée. La valeur comptable de ces provisions à la date de clôture est détaillée dans la Note 4.7 – *Provisions*.

Jugements

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugements pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables dans le cadre de l'établissement des états financiers.

Hyperinflation

Selon les dispositions de IAS 29, l'Argentine et la Turquie sont considérées comme des économies hyperinflationnistes.

Cependant, compte tenu de la contribution de l'activité exercée en Argentine et en Turquie dans les comptes du Groupe, l'impact de l'application de IAS 29 a été estimé non matériel et les retraitements correspondants n'ont pas été opérés dans ces deux pays.

5. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er juillet 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 30 juin 2009. Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er juillet 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de juristes, de *due diligence* et les autres honoraires professionnels sont comptabilisés en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. Chaque regroupement d'entreprises concerné donne lieu au choix entre l'application de la méthode du *goodwill* partiel ou total. Les *goodwill* relatifs à l'acquisition de sociétés étrangères sont libellés dans la devise fonctionnelle de l'activité acquise. Les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Enfin conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée, le Groupe comptabilise dans les capitaux propres la différence entre le prix payé et la quote-part de minoritaires dans la juste valeur des actifs et passifs acquis.

6. Méthodes de conversion

6.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés annuels du Groupe sont établis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société Mère.

6.2 Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale. Cependant, dans un nombre très limité d'entités, une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie locale peut être retenue dès lors qu'elle reflète la devise des principales transactions et de l'environnement économique de l'entité.

6.3 Traduction des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont généralement converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de transaction. À chaque arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans le résultat de la période, à l'exception des différences de change liées aux dettes affectées aux couvertures d'actifs nets en devises de filiales consolidées. Ces dernières sont comptabilisées directement en capitaux propres, en écarts de conversion, jusqu'à la cession de l'investissement net. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période ; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat financier ou en capitaux propres.

6.4 Conversion des états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de présentation)

Le bilan est converti en euro au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux de change moyens. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écarts de conversion au sein des capitaux propres en autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées en capitaux propres sont recyclées en résultat.

7. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », dès lors qu'ils sont significatifs, les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément au bilan pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les éléments du bilan relatifs aux activités destinées à être cédées ou abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat relatifs à ces activités destinées à être cédées ou abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif pour le Groupe.

8. Prise en compte des risques climatiques

Le Groupe a procédé à une analyse de scénarios climatiques conformément aux recommandations de la TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) pour trois catégories de risques :

- **Risque physique de pénuries de matières premières agricoles**

  Les différents scénarios climat analysés ont montré un impact potentiel à long terme sur la disponibilité de matières premières agricoles clés pour le Groupe, susceptible d'en augmenter la volatilité du coût. Dans le cadre de sa stratégie climat, Pernod Ricard a pu identifier des potentiels de réallocations de matières premières et de diversification des fournisseurs, visant à limiter les impacts financiers potentiels et à renforcer la résilience de sa chaîne d'approvisionnement.

- **Risque physique d'interruption des activités sur les sites de production**

  À l'horizon 2050, certains sites industriels pourraient être exposés à des événements climatiques extrêmes, avec une réelle probabilité d'occurrence. Cette analyse prospective a permis d'identifier les sites les plus vulnérables ainsi que les types de risques associés pour lesquels des plans d'adaptation sont en cours de définitions au-delà des couvertures assurantielles.

- **Risque de transition liée à la fiscalité carbone**

  Dans les pays où un mécanisme de taxe carbone est en place, les projections disponibles indiquent une augmentation progressive du coût de la tonne de carbone à l'horizon 2050, quel que soit le scénario climatique envisagé, et qui pourrait avoir un impact financier sur le Groupe Pernod Ricard :

  - Directement, sur les émissions du Scope 1 (émissions directes générées sur les sites de production) ;
  - Indirectement, sur les émissions du Scope 2 (liées à l'électricité achetée) et du Scope 3 (émissions générées en amont par les fournisseurs et en aval par les consommateurs).

Le plan de transition climat décrit au chapitre (3.2.1.3.3 – *Transition plan*) permettant l'atteinte des objectifs de décarbonation fixés par le Groupe (trajectoire SBTi) pour les Scopes 1, 2 et 3 doit permettre de réduire significativement l'exposition au risque de transition associé à la fiscalité carbone.

Sur la base des études menées à ce jour, il n'y a pas d'impacts significatifs sur les états financiers au 30 juin 2026.

La stratégie climat du Groupe s'inscrit dans une démarche plus globale d'engagements S&R, qui conduit à considérer des effets potentiels :

- **Sur la durée d'utilisation des actifs corporels**

  La mise en œuvre de la stratégie climat ne remet pas en cause la durée d'utilisation des actifs corporels existants. Elle s'accompagne toutefois d'investissements ciblés dans l'outil industriel, via l'adoption de technologies variées visant à en améliorer la performance environnementale.

- **Sur les hypothèses utilisées pour l'élaboration des tests de dépréciation, notamment :**
  - les impacts potentiels sur le coût des matières premières, de l'énergie et du transport,
  - l'évolution des modes de consommation vers des pratiques plus responsables, et
  - les coûts associés à la mise en œuvre de la stratégie S&R « Good times from a Good Place »

- **Sur la structure de la dette**

  Depuis 2022, le Groupe a émis des emprunts obligataires sustainability-linked pour un montant total de 1,9 milliard d'euros. Les taux d'intérêt de ces financements sont liés à l'atteinte des objectifs de développement durable du Groupe, mesurés à travers les deux critères suivants :

  - Réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre (Scopes 1 & 2) ;
  - Diminution de la consommation d'eau par unité d'alcool produite dans les distilleries.

  Pernod Ricard a également signé ses premières lignes de crédit renouvelable indexées sur ces mêmes critères pour un montant total de 2,1 milliards d'euros, pour refinancer un emprunt arrivé à échéance en juin 2024.

- **Sur la politique de rémunération**

  Depuis plusieurs années, l'ensemble des cadres dirigeants, y compris le Dirigeant Mandataire Social, ont des objectifs à court terme et à long terme de durabilité liés aux performances ESG, en particulier carbone, du Groupe. L'acquisition des actions attribuées dans le cadre du plan d'intéressement à long terme dont ils bénéficient est notamment soumise aux deux critères ci-dessus (émissions GES et consommation d'eau).

Note 1.2 Faits marquants de l'exercice

1. Acquisitions et cessions d'activités

Dans le cadre de sa politique de gestion active de son portefeuille de marques, le Groupe Pernod Ricard a finalisé plusieurs cessions au cours de l'année lui permettant de concentrer ses ressources sur ses marques premium de spiritueux internationaux et de champagnes, qui portent sa croissance, en ligne avec sa stratégie de premiumisation.

Le 30 novembre 2025, Pernod Ricard India Private Limited (Pernod Ricard India) a conclu la cession de la division Imperial Blue à Tilaknagar Industries Ltd (TI), acteur majeur du marché indien des spiritueux. Cette cession permettra à Pernod Ricard India de se recentrer sur ses marques stratégiques et favorisera l'exploitation pleine de la tendance à la premiumisation du marché indien, tout en s'assurant une croissance soutenue et rentable.

Le 1er avril 2026, le Groupe a annoncé la finalisation de la cession des marques de vins effervescents de Pernod Ricard aux Etats-Unis - Mumm Sparkling California, Mumm Napa et DVX à Trinchero Family Wine and Spirits.

Parallèlement à cette transaction, le groupe a finalisé la vente du vin californien Kenwood et de l'ensemble des opérations de vinification et marques associées à F. Korbel & Bros, leader californien de la production de vins effervescents. La cession porte sur environ huit hectares de vignobles haute-qualité, les chais ainsi que le centre d'accueil des visiteurs de Kenwood.

2. Émissions et remboursements obligataires

Le 22 janvier 2026, Pernod Ricard SA a remboursé par anticipation en totalité une obligation de 600 millions de dollars émise le 8 juin 2016 et portant un coupon à 3,25 %. La maturité initiale était le 8 juin 2026.

Le 18 mai 2026, Pernod Ricard SA a remboursé en totalité une obligation de 600 millions d'euros à son échéance, émise le 17 mai 2016 et portant un coupon de 1,5%.

À la suite de l'obtention du visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le prospectus de base, Pernod Ricard a mis en place, le 26 mai 2020, un programme *Euro Medium Term Notes* (« EMTN »), suivi de mises à jour annuel successives, dont la dernière en date du 24 octobre 2025 (le « Programme »). Aux termes du Programme, le Groupe peut émettre des obligations en procédant à des placements privés dans différentes devises. Les titres pourront être admis aux négociations sur Euronext Paris. Le montant nominal maximum des titres en circulation au titre du Programme est fixé à 10 milliards d'euros (ou sa contre-valeur en toute autre devise).

Pernod Ricard SA a procédé le 4 novembre 2025 à une émission obligataire libellée en euro pour un montant de 1 milliard d'euro en deux tranches de 7 ans et 11 ans. Les conditions de marché favorables et la réaction positive des investisseurs à l'annonce de l'émission ont permis à Pernod Ricard de placer ces obligations à un coupon de respectivement 3,25% à et 3,75%.

En complément, Pernod Ricard a émis un placement privé à 2 ans pour un montant de 200 millions d'euros. Le coupon moyen de cette émission obligataire de 1,2 milliards d'euros est de 3,30% pour une maturité moyenne d'environ 8 ans.

NOTE 2 Information sectorielle

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de ventes de produits finis et est comptabilisé dans le compte de résultat lors du transfert de contrôle des produits. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais, de certains coûts d'opérations commerciales et promotionnelles ainsi que des taxes relatives aux ventes, notamment les droits d'accises.

Coûts des opérations commerciales et promotionnelles

En application de la norme IFRS 15, certains coûts de prestations commerciales, comme les programmes de publicité en coopération avec les distributeurs, les coûts de référencement des nouveaux produits et les actions promotionnelles sur les lieux de vente, les frais publi-promotionnels, viennent en réduction du chiffre d'affaires s'il n'existe pas de service séparable dont la juste valeur puisse être mesurée de manière fiable.

Droits et taxes

En application de la norme IFRS 15, certains droits d'importation, par exemple en Asie, sont classés en coût des ventes, car ils ne sont pas spécifiquement refacturés aux clients (comme l'est par exemple la vignette Sécurité sociale en France).

Escomptes

En application de la norme IFRS 15, les escomptes de caisse accordés pour les règlements anticipés ne sont pas considérés comme des transactions financières mais constituent une déduction du chiffre d'affaires.

Marge brute après coûts logistiques, contribution après frais publi-promotionnels, résultat opérationnel courant et autres produits et charges opérationnels

La marge brute après coûts logistiques correspond au chiffre d'affaires hors droits et taxes, diminué des coûts des ventes et des coûts logistiques. La contribution après frais publi-promotionnels inclut la marge brute après coûts logistiques et les frais publi-promotionnels. Le Groupe applique la recommandation de l'Autorité des normes comptables (« ANC ») n° 2013-R03 notamment dans la définition du résultat opérationnel courant. Le résultat opérationnel courant correspond à la contribution après frais publi-promotionnels diminuée des frais commerciaux et généraux et est l'indicateur utilisé pour apprécier la performance opérationnelle du Groupe. Il exclut les autres produits et charges opérationnels tels que les coûts liés aux restructurations, les plus ou moins-values de cession, les dépréciations d'actifs corporels et incorporels ainsi que d'autres produits ou charges opérationnels non récurrents. Ces autres produits et charges opérationnels sont exclus du résultat opérationnel courant compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal et peu fréquent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe. La nature de ces autres produits et charges opérationnels est détaillée en Note 3.1 – *Autres produits et charges opérationnels*.

Le Groupe est centré autour de l'activité de vente et production de vins et spiritueux, et est organisé en trois secteurs opérationnels qui sont les zones géographiques : Amérique, Europe et Asie/Reste du Monde.

La Direction du Groupe évalue la performance des secteurs opérationnels à partir du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant, défini comme la marge brute après coûts logistiques, diminuée des investissements publi-promotionnels et des frais de structure. Les secteurs présentés sont identiques à ceux figurant dans l'information fournie à la Direction Générale, notamment pour l'analyse de la performance.

Les éléments de résultat et de bilan sont répartis entre les secteurs sur la base de la destination des ventes ou des profits. Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés à des prix de marché.

30.06.2025 En millions d'euros	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Éléments du compte de résultat				
Produits sectoriels	3 745	5 388	8 711	17 844
Dont produits intersegments	*590*	*753*	*5 541*	*6 884*
Chiffre d'affaires hors Groupe	**3 154**	**4 635**	**3 170**	**10 959**
Marge brute après coûts logistiques	2 021	2 620	1 875	6 516
Contribution après frais publi-promotionnels	1 419	2 040	1 378	4 837
Résultat opérationnel courant	**847**	**1 360**	**744**	**2 951**
Autres informations				
Investissements courants	173	104	512	790
Charges d'amortissements et de dépréciation nette	(101)	(73)	(302)	(476)

Au 30.06.2026 En millions d'euros	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Éléments du compte de résultat				
Produits sectoriels	3 176	4 517	8 318	16 011
Dont produits intersegments	*592*	*597*	*5 418*	*6 607*
Chiffre d'affaires hors Groupe	**2 584**	**3 920**	**2 900**	**9 404**
Marge brute après coûts logistiques	1 587	2 172	1 736	5 495
Contribution après frais publi-promotionnels	1 104	1 679	1 303	4 086
Résultat opérationnel courant	**659**	**1 074**	**690**	**2 423**
Autres informations				
Investissements courants	74	108	313	494
Charges d'amortissements et de dépréciation nette	(110)	(109)	(289)	(508)

L'impact des droits d'utilisation sur les investissements courants et charges d'amortissements et de dépréciation nette se présente comme suit:

Au 30.06.2026 En millions d'euros	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Investissements courants	22	72	50	144
Charges d'amortissements et de dépréciation nette	(52)	(36)	(53)	(140)

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARQUES

En millions d'euros	30.06.2025 publié	30.06.2025 retraité	30.06.2026	Variation	Variation (%)
Marques Stratégiques Internationales	6 714	6 714	6 096	(618)	-9 %
Marques Stratégiques Locales	2 017	2 017	1 656	(361)	-18 %
Vins stratégiques	438	–	–	–	0 %
Spécialités	807	807	713	(94)	-12 %
Autres produits	983	1 421	938	(483)	-34 %
TOTAL	**10 959**	**10 959**	**9 404**	**(1 555)**	**-14 %**

Suite à la cession des marques de vins stratégiques internationales sur l'exercice 2024/2025, la contribution des marques de vin est incluse dans le segment « Autres Produits » à partir de l'exercice 2025/26.

Cette évolution de segmentation a été appliquée à la période close au 30 juin 2025 à des fins de comparaison.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

En millions d'euros	États-Unis	Chine	Inde	France	Autres pays	Total
Chiffre d'affaires au 30.06.2025	2 028	886	1 454	547	6 046	10 959
Chiffre d'affaires au 30.06.2026	1 588	687	1 193	496	5 440	9 404

La répartition des actifs non-courants par pays n'est pas présentée dans la mesure où une part significative de ces actifs est composée de marques et *goodwill*, qui sont analysés sur la base du chiffre d'affaires que ceux-ci génèrent par pays, et non en fonction de leur détention juridique.

NOTE 3 Notes relatives au compte de résultat

Note 3.1 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les pertes de valeurs d'actifs corporels et incorporels, les coûts liés aux restructurations et intégrations, les plus ou moins-values de cession, ainsi que d'autres produits ou charges opérationnels non récurrents. Ces autres produits et charges opérationnels sont exclus du résultat opérationnel courant compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal et peu fréquent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels	(42)	(76)
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs et frais d'acquisition	4	102
Charges nettes de restructuration et de réorganisation	(136)	(288)
Litiges et risques	(24)	10
Autres produits et charges opérationnels non courants	(10)	(10)
Autres produits et charges opérationnels	**(208)**	**(261)**

Au 30 juin 2026, les autres produits et charges opérationnels se composent principalement de charges nettes de restructuration et de réorganisation pour (288) millions d'euros et de plus ou moins-values sur cessions d'actifs pour 102 millions d'euros.

Note 3.2 Résultat financier

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Charges de la dette financière nette	(496)	(474)
Charges financières sur dettes locatives	(19)	(20)
Produits d'intérêts de la dette financière nette	92	72
Coût de la dette financière nette	**(423)**	**(422)**
Commissions de structuration et de placement	(1)	(1)
Impact financier net des retraites et avantages assimilés	(12)	(6)
Autres produits et charges financiers courants, nets	(18)	8
Résultat financier courant	**(455)**	**(421)**
Résultat de change	(31)	(21)
Autres éléments financiers non courants	(7)	2
RÉSULTAT FINANCIER TOTAL	**(492)**	**(440)**

Au 30 juin 2026, le coût de la dette financière nette provient des charges financières relatives aux emprunts obligataires pour 332 millions d'euros, aux billets de trésorerie pour 13 millions d'euros, aux contrats de *factoring* et titrisation pour 51 millions d'euros, aux intérêts sur dettes locatives pour 20 millions d'euros et à d'autres frais pour 6 millions d'euros.

Coût moyen pondéré de la dette

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier du Groupe s'élève à 3,4 % sur l'exercice 2025/2026 contre 3,2 % sur l'exercice 2024/2025.

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier est défini comme le coût de la dette financière nette augmenté des commissions de structuration et de placement rapporté à l'encours moyen calculé à partir de l'endettement financier net augmenté de l'encours moyen des programmes de cession de créances.

Note 3.3 Impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Impôt exigible	(458)	(426)
Impôt différé	(116)	(57)
TOTAL	**(574)**	**(482)**

Analyse du taux d'impôt effectif – Résultat net des activités poursuivies avant impôt

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Résultat opérationnel	2 743	2 162
Résultat financier	(492)	(440)
Base d'imposition	**2 251**	**1 722**
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France	(581)	(445)
Effet des écarts de taux d'imposition par juridiction	130	94
Impact fiscal lié aux variations de taux de change	1	(3)
Réestimation des impôts différés liée à des changements de taux	1	–
Incidence des reports déficitaires utilisés/non reconnus	(5)	(14)
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit/majoré	–	–
Impôts sur distributions	(28)	(43)
Autres impacts	(92)	(71)
Charge d'impôt effective	**(574)**	**(482)**
Taux effectif d'impôt	**26 %**	**28 %**

L'impact lié à la mise en œuvre du Pilier 2 sur le taux effectif d'impôt du Groupe pour l'exercice 2025/26 est non significatif.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé et sont déterminés selon la méthode du report variable.

Les impôts différés relatifs aux droits d'utilisation et aux dettes locatives sont comptabilisés sur une base nette.

Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des projections de résultat fiscal réalisées par le Groupe à la clôture de chaque exercice.

L'ensemble des hypothèses retenues, dont notamment la croissance du résultat opérationnel et du résultat financier compte tenu des taux d'intérêt, fait l'objet d'une actualisation par le Groupe en fin d'exercice sur la base des données déterminées par les Directions concernées.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne prennent pas en compte l'effet d'actualisation.

Les impôts différés se décomposent ainsi par nature :

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Marges en stocks	180	154
Écarts d'évaluation sur actifs et passifs	3	3
Provisions pour retraites	41	31
Actifs d'impôt différé lié aux déficits reportables	872	931
Provisions (hors provisions pour retraites) et autres	422	404
TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	**1 518**	**1 523**
Amortissements dérogatoires	251	264
Écarts d'évaluation sur actifs et passifs	2 656	2 719
Actifs de couverture sur retraites et autres	156	141
TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	**3 063**	**3 125**

Les déficits fiscaux reportables (reconnus et non reconnus) représentent une économie potentielle d'impôts de 1 259 millions d'euros au 30 juin 2026 et 1 173 millions d'euros au 30 juin 2025. Les économies potentielles d'impôts au 30 juin 2026 et au 30 juin 2025 sont relatives à des déficits fiscaux ayant les dates de péremption suivantes :

AU 30 JUIN 2025

	Effet impôt sur les déficits fiscaux reportables En millions d'euros	
Années	**Déficits reconnus**	**Déficits non reconnus**
2025	0	3
2026	0	4
2027	1	2
2028	0	4
2029 et suivantes	602	199
Sans date de péremption	268	89
TOTAL	**872**	**301**

AU 30 JUIN 2026

	Effet impôt sur les déficits fiscaux reportables En millions d'euros	
Années	**Déficits reconnus**	**Déficits non reconnus**
2026	4	6
2027	1	3
2028	–	1
2029	1	2
2030 et suivantes	471	215
Sans date de péremption	454	100
TOTAL	**931**	**328**

Les passifs d'impôt exigible du Groupe se répartissent comme suit :

(En millions d'euros)	30.06.2025	30.06.2026
Autres passifs d'impôt exigible	115	104
Positions fiscales incertaines	87	90
TOTAL PASSIF D'IMPÔT EXIGIBLE	**203**	**194**

Note 3.4 Résultat par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré des éléments dilutifs. Dans le calcul du résultat par action, le nombre moyen d'actions en circulation est égal au nombre moyen pondéré d'actions en circulation moins le nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues.

Le calcul du résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs (tels que les options d'achat et de souscription d'actions, les emprunts convertibles, etc.) sur le nombre théorique d'actions. Lorsque les fonds sont recueillis à la date de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs, la méthode dite « du rachat d'actions » est utilisée pour déterminer le nombre théorique d'actions à prendre en compte.

Numérateur (en millions d'euros)	**30.06.2025**	**30.06.2026**
Résultat net part du Groupe	1 626	1 203
Dénominateur (en nombre d'actions)		
Nombre moyen d'actions en circulation	**251 515 214**	**251 763 968**
Effet dilutif des attributions d'actions de performance	495 311	578 172
Effet dilutif des stock-options et options de souscription	748	–
Nombre moyen d'actions en circulation après dilution	**252 011 273**	**252 342 140**
Résultat par action (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action de base	6,47	4,78
Résultat net part du Groupe par action après dilution	6,45	4,77

Note 3.5 Charges par nature

Le résultat opérationnel inclut notamment les charges d'amortissement et de dépréciation ainsi que les charges de personnel suivantes :

En millions d'euros	**30.06.2025**	**30.06.2026**
TOTAL CHARGES D'AMORTISSEMENTS ET DE DÉPRÉCIATION	**(476)**	**(508)**
Salaires et charges sociales	(1 610)	(1 518)
Retraites, frais médicaux et autres avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies	(27)	(23)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(26)	(13)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	**(1 663)**	**(1 554)**

NOTE 4 Notes relatives au bilan

Note 4.1 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. À l'exception des actifs à durée de vie indéfinie, elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en général jusqu'à cinq ans, et sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les charges d'amortissements des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultat en résultat opérationnel.

Dans le cadre des activités du Groupe, conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception de certains frais de développement qui remplissent les critères de capitalisation prévus par la norme.

		Mouvements de l'exercice					
En millions d'euros	**30.06.2024**	**Acquisitions**	**Dotations & Reprises**	**Cessions**	**Écarts de change**	**Autres mouvements**	**30.06.2025**
Goodwill	6 893	31	–	(11)	(397)	(30)	6 486
Marques	14 106	–	–	–	(819)	(3)	13 284
Logiciels et autres immobilisation incorporelles	586	33	–	(7)	(21)	(12)	579
Valeurs brutes	**21 584**	**64**	**–**	**(17)**	**(1 237)**	**(45)**	**20 349**
Goodwill	(87)	–	–	7	–	–	(80)
Marques	(2 056)	–	(24)	–	165	–	(1 916)
Logiciels et autres immobilisation incorporelles	(402)	–	(63)	7	15	11	(432)
Amortissements/dépréciations	**(2 545)**	**–**	**(88)**	**13**	**181**	**11**	**(2 428)**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	**19 039**	**64**	**(88)**	**(4)**	**(1 057)**	**(35)**	**17 921**

	Mouvements de l'exercice						
En millions d'euros	**30.06.2025**	**Acquisitions**	**Dotations & Reprises**	**Cessions**	**Écarts de change**	**Autres mouvements**	**30.06.2026**
Goodwill	6 486	–	–	(33)	81	5	6 538
Marques	13 284	–	–	(46)	172	–	13 410
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	579	32	–	(15)	9	(7)	597
Valeurs brutes	**20 349**	**32**	**–**	**(95)**	**262**	**(3)**	**20 545**
Goodwill	(80)	–	–	–	–	–	(80)
Marques	(1 916)	–	(40)	6	(33)	–	(1 983)
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	(432)	–	(66)	13	(7)	10	(482)
Amortissements/dépréciations	**(2 428)**	**–**	**(106)**	**19**	**(40)**	**10**	**(2 545)**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	**17 921**	**32**	**(106)**	**(76)**	**222**	**7**	**18 000**

Goodwill

Les *goodwill* font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Pour ce test, les *goodwill* sont ventilés par zone géographique sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les *goodwill* sont principalement issus des acquisitions d'Allied Domecq en juillet 2005 et de Vin&Sprit en juillet 2008. La variation de la valeur des *goodwill* sur la période s'explique principalement par les différentes opérations d'acquisitions et cessions, ainsi que par les variations de change.

Marques

La valeur d'entrée des marques acquises est déterminée sur la base d'un calcul actuariel des profits futurs ou selon la méthode des redevances et correspond à la juste valeur des marques à la date d'acquisition. Dans la mesure où les marques du Groupe constituent des immobilisations à durée de vie indéfinie, celles-ci ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les marques acquises dans le cadre d'acquisition de sociétés étrangères sont libellées dans la devise fonctionnelle de l'activité acquise.

Les principales marques valorisées au bilan sont : Absolut, Ballantine's, Beefeater, Bumbu, Chivas Regal, Kahlúa, Luc Belaire, Malibu et Martell, lesquelles ont été, pour l'essentiel, reconnues lors des acquisitions des sociétés Seagram, Allied Domecq et Vin&Sprit. La variation de la valeur brute des marques sur la période s'explique principalement par les différentes opérations d'acquisitions et cessions, ainsi que par les variations de change.

Perte de valeur des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (*goodwill* et marques).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT »), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables.

Les UGT s'identifient aux actifs liés aux marques du Groupe et sont réparties selon les trois secteurs géographiques définis par le Groupe, sur la base des destinations des produits. Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés au 3e trimestre et font l'objet d'un suivi régulier jusqu'à la date de clôture afin de contrôler la pertinence des plans d'affaires et l'incidence des évolutions des données de marché sous-jacentes aux taux d'actualisation retenus.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon des projections de flux de trésorerie sur une période de 19 ans. Cette durée permet de refléter les caractéristiques des marques du Groupe et de leurs actifs de production qui ont une durée de vie élevée. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels, extrapolés sur les années suivantes en faisant converger progressivement la croissance de la dernière année du Plan par marque et par marché vers le taux de croissance à l'infini. Le calcul prend en compte une valeur terminale correspondant à la capitalisation des flux de trésorerie générés la dernière année de prévision. Les hypothèses retenues en matière d'évolution des ventes et des dépenses publi-promotionnelles sont déterminées par la Direction en fonction des résultats passés et des tendances de développement à long terme des marchés concernés. La méthodologie de projection des cash flows intègre, au niveau du besoin en fonds de roulement et des investissements, une prise en compte des spécificités des alcools blancs et des alcools à maturation. Les évaluations de flux de trésorerie actualisés sont sensibles à ces hypothèses ainsi qu'aux modes de consommation et aux facteurs économiques.

La valeur de marché correspond au prix de cession, net des coûts de la vente, qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché ou à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs comparables. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque marché ou zone géographique en fonction des risques qu'ils représentent. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou des circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux *goodwill* et aux marques, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indication de perte de valeur des actifs détenus.

Les données et hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation annuels sont les suivantes :

En millions d'euros	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill au 30.06.2026	Valeur nette comptable des marques au 30.06.2026	Valeur d'utilité		
				Taux d'actualisation 2025	Taux d'actualisation 2026	Taux de croissance à l'infini
Europe	Valeur d'utilité approchée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés	2 066	4 321	6,05 %	5,87 %	De - 1 % à + 2,5 %
Amérique		3 631	6 534	8,20 %	7,81 %	De - 1 % à + 2,5 %
Asie/Reste du Monde		760	572	8,00 %	7,59 %	De - 1 % à + 2,5 %

Est détaillé ci-dessous le montant de l'éventuelle dépréciation additionnelle au 30 juin 2026 des actifs composant des UGT des marques ou des *goodwill*, qui résulterait :

- d'une diminution de 50 points de base (pb) du taux de croissance de la contribution après frais publi-promotionnels ;
- d'une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation après impôt ;
- d'une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini sur la durée des plans pluriannuels.

En millions d'euros	Baisse de 50 pb du taux de croissance de la contribution après frais publi-promotionnels	Hausse de 50 pb du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 50 pb du taux de croissance à l'infini
Europe	–	(1)	–
Amérique	(3)	(8)	(4)
Asie/Reste du Monde	–	–	–
TOTAL	**(3)**	**(8)**	**(4)**

Note 4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont détaillées par composant. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée. Cette durée d'utilité est revue régulièrement. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Constructions	15 à 50 ans
Installations, matériels et outillage	5 à 30 ans
Fûts de vieillissement (et de stockage)	5 à 50 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Actif biologique	25 à 33 ans

Les charges d'amortissements des immobilisations corporelles sont comptabilisées au compte de résultat en résultat opérationnel.

Conformément aux amendements des normes IAS 41 et IAS 16, les actifs biologiques sont valorisés au coût d'acquisition et amortis sur leur durée d'utilité. Les produits agricoles (récoltes) restent comptabilisés selon IAS 41 à leur juste valeur diminuée des frais estimés de vente, dès lors qu'il est possible d'obtenir un référentiel de prix fiable, par exemple en faisant référence à un marché actif. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. Les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques sont évalués conformément à la norme IAS 16.

Conformément à la norme IFRS 16, les droits d'utilisation sur contrats de location sont comptabilisés en immobilisation corporelle dans les catégories correspondant aux actifs sous-jacents, en contrepartie de la reconnaissance d'une dette locative. Il s'agit essentiellement de bureaux occupés par le Groupe et présentés dans la catégorie Constructions. La valeur des droits d'utilisation est déterminée à partir du montant de la dette locative, ajustée du montant des loyers payés d'avance, des coûts directs initiaux, des avantages reçus des bailleurs et, le cas échéant, des coûts de remise en état. Le droit d'utilisation relatif aux contrats de location est amorti sur la durée du contrat. Les principes comptables relatifs à la détermination de la dette locative sont détaillés en Note 4.8 – *Passifs financiers*.

Les immobilisations corporelles, droits d'utilisation compris, sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable.

		Mouvements de l'exercice						
En millions d'euros	**30.06.2024**	**Acquisitions**	**Dotations & Reprises**	**Cessions**	**Écarts de change**	**Autres mouvements**	**30.06.2025**	***Dont droits d'utilisation***
Terrains	375	12	–	(14)	(20)	60	415	*21*
Constructions	2 175	138	–	(66)	(59)	101	2 289	*530*
Installations, matériels et outillage	3 273	158	–	(95)	(112)	150	3 375	*60*
Autres immobilisations corporelles	387	56	–	(30)	(20)	(12)	381	*84*
Immobilisations en cours	644	392	–	(1)	(23)	(301)	712	–
Valeurs brutes	**6 855**	**757**	**–**	**(205)**	**(234)**	**(1)**	**7 171**	***694***
Terrains	(34)	–	(3)	3	5	(3)	(32)	*(4)*
Constructions	(904)	–	(132)	52	23	7	(953)	*(258)*
Installations, matériels et outillage	(1 710)	–	(192)	89	56	5	(1 752)	*(26)*
Autres immobilisations corporelles et en cours	(225)	–	(49)	26	8	11	(229)	*(43)*
Amortissements/ dépréciations	**(2 873)**	**–**	**(376)**	**169**	**93**	**21**	**(2 966)**	***(331)***
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	**3 982**	**757**	**(376)**	**(35)**	**(140)**	**18**	**4 206**	***363***

	Mouvements de l'exercice							
En millions d'euros	30.06.2025	Acquisitions	Dotations & Reprises	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2026	*Dont droits d'utilisation*
Terrains	415	4	–	(8)	–	25	436	*20*
Constructions	2 289	89	–	(77)	17	148	2 467	*553*
Installations, matériels et outillage	3 375	129	–	(92)	4	204	3 620	*85*
Autres immobilisations corporelles	381	44	–	(35)	9	(16)	384	*85*
Immobilisations en cours	712	196	–	(1)	(1)	(394)	512	–
Valeurs brutes	**7 171**	**463**	**–**	**(212)**	**29**	**(33)**	**7 418**	***743***
Terrains	(32)	–	(4)	3	–	(2)	(34)	*(3)*
Constructions	(953)	–	(166)	56	(6)	3	(1 066)	*(320)*
Installations, matériels et outillage	(1 752)	–	(191)	61	(2)	(2)	(1 885)	*(34)*
Autres immobilisations corporelles et en cours	(229)	–	(41)	31	(3)	(2)	(244)	*(46)*
Amortissements/ dépréciations	**(2 966)**	**–**	**(402)**	**152**	**(12)**	**(3)**	**(3 230)**	***(403)***
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	**4 206**	**463**	**(402)**	**(61)**	**17**	**(36)**	**4 187**	***341***

Note 4.3 Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés principalement de participations du Groupe dans des sociétés non consolidées, de prêts, cautions et dépôts, de dépôts de garantie requis par la réglementation fiscale de certains pays et des actifs de régime dans le cadre des engagements de retraite (n'entrant pas dans le périmètre de IFRS 9).

Instruments de capitaux propres

Les titres non consolidés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Les résultats de juste valeur comme les résultats de cession sont enregistrés selon l'intention du management (i) dans le compte de résultat dans la rubrique des Produits financiers/Charges financières – autres éléments financiers non courants ou (ii) en capitaux propres consolidés dans la rubrique des autres éléments du résultat global et ne sont pas recyclés en résultat.

La juste valeur est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. La juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché financier est leur cours de Bourse. Pour les autres titres non consolidés, les critères de valorisation généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts, cautions et dépôts

Les prêts, cautions et dépôts sont évalués au coût amorti.

	30.06.2025		30.06.2026	
En millions d'euros	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Actifs financiers nets				
Instruments de capitaux propres	–	553	–	694
Valeur nette des plans IAS19 en surplus	–	214	–	138
Prêts, cautions et dépôts	–	203	–	242
Autres actifs financiers	–	4	–	24
Total actifs financiers non courants nets	**–**	**974**	**–**	**1 098**
Instruments dérivés	–	36	6	23
ACTIFS FINANCIERS	**18**	**1 010**	**6**	**1 122**

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des actifs financiers, hors instruments dérivés :

		Mouvements de l'exercice					
En millions d'euros	30.06.2024	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2025
Instruments de capitaux propres	502	33	–	(4)	(38)	61	553
Valeur nette des plans IAS19 en surplus	233	–	–	–	(4)	(15)	214
Prêts, cautions et dépôts	195	32	–	(12)	(16)	11	208
Autres actifs financiers	7	–	–	1	(3)	1	7
Valeurs brutes	**937**	**65**	**–**	**(16)**	**(60)**	**57**	**983**
Provisions prêts, cautions et dépôts	(2)	–	–	–	–	(3)	(6)
Provisions autres actifs financiers	(2)	–	0	–	–	(2)	(4)
Provisions	**(5)**	**–**	**0**	**–**	**–**	**(5)**	**(9)**
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS NETS	**932**	**65**	**0**	**(16)**	**(60)**	**52**	**974**

		Mouvements de l'exercice					
En millions d'euros	30.06.2025	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2026
Instruments de capitaux propres	553	30	–	(32)	16	127	694
Valeur nette des plans IAS19 en surplus	214	–	–	–	(2)	(73)	138
Prêts, cautions et dépôts	208	29	–	(11)	13	13	253
Autres actifs financiers	7	20	–	(1)	–	1	27
Valeurs brutes	**983**	**78**	**–**	**(43)**	**27**	**68**	**1 113**
Provisions prêts, cautions et dépôts	(6)	–	1	–	–	(7)	(11)
Provisions autres actifs financiers	(4)	–	(1)	(1)	–	2	(4)
Provisions	**(9)**	**–**	**1**	**(1)**	**–**	**(5)**	**(15)**
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS NETS	**974**	**78**	**1**	**(44)**	**27**	**63**	**1 098**

Les actifs financiers au 30 juin 2026 sont principalement constitués des instruments de capitaux propres pour 694 millions d'euros, correspondant notamment aux investissements réalisés par la branche de capital-investissement du Groupe, « Convivialité Ventures » (cf. Note 4.9 - *Instruments financiers)* et des surplus relatifs aux plans IAS 19, pour 138 millions d'euros (cf. Note 4.7 – *Provisions*).

Note 4.4 Stocks et encours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût (coût d'acquisition et coût de transformation, y compris les coûts indirects de production) ou de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente minoré des coûts estimés pour l'achèvement et la vente de ces stocks. La majeure partie des stocks est évaluée selon la méthode des coûts moyens pondérés. Le prix de revient des stocks à cycle long est calculé, de façon uniforme, en incluant les coûts de distillation et de vieillissement. Ces stocks sont classés en actif courant, bien qu'une part substantielle de ceux-ci ne soit destinée à la vente qu'après un délai de stockage supérieur à un an, pour satisfaire au processus de vieillissement de certains vins et spiritueux.

La répartition des stocks et encours de production à la clôture est la suivante :

		Mouvements de l'exercice				
En millions d'euros	**30.06.2024**	**Variation des valeurs brutes**	**Variation des dépréciations**	**Écarts de change**	**Autres mouvements**	**30.06.2025**
Matières premières	274	(44)	–	(15)	12	227
Encours de biens	196	(5)	–	(17)	(7)	168
Stock à vieillissement	6 643	519	–	(105)	42	7 099
Produits finis	1 237	(103)	–	(76)	(31)	1 027
Valeurs brutes	**8 350**	**366**	**–**	**(212)**	**16**	**8 520**
Matières premières	(16)	–	(1)	1	–	(16)
Encours de biens	(3)	–	–	–	–	(2)
Stock à vieillissement	(27)	–	(11)	1	(1)	(37)
Produits finis	(49)	–	(1)	5	–	(47)
Dépréciations	**(94)**	**–**	**(13)**	**7**	**(1)**	**(102)**
STOCKS NETS	**8 255**	**366**	**(13)**	**(205)**	**14**	**8 418**

		Mouvements de l'exercice				
En millions d'euros	**30.06.2025**	**Variation des valeurs brutes**	**Variation des dépréciations**	**Écarts de change**	**Autres mouvements**	**30.06.2026**
Matières premières	227	(53)	–	2	17	192
Encours de biens	168	–	–	1	1	170
Stock à vieillissement	7 099	135	–	6	(7)	7 232
Produits finis	1 027	(67)	–	10	9	979
Valeurs brutes	**8 520**	**14**	**–**	**19**	**20**	**8 573**
Matières premières	(16)	–	1	(1)	–	(16)
Encours de biens	(2)	–	(4)	–	–	(7)
Stock à vieillissement	(37)	–	1	(1)	8	(28)
Produits finis	(47)	–	–	(1)	(5)	(52)
Dépréciations	**(102)**	**–**	**(3)**	**(2)**	**3**	**(104)**
STOCKS NETS	**8 418**	**14**	**(3)**	**17**	**23**	**8 470**

Au 30 juin 2026, les stocks à vieillissement essentiellement destinés à la production de whisky et de cognac représentent 85%. Le Groupe ne connaît pas de dépendance significative vis-à-vis de ses fournisseurs.

Note 4.5 Détail des créances clients et autres créances opérationnelles

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie de la créance.

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont détaillées au 30 juin 2025 et au 30 juin 2026 par échéance dans les tableaux ci-dessous :

			Échu selon les échéances suivantes				
En millions d'euros	**Valeur nette comptable**	**Non échu**	**< 30 jours**	**De 31 à 90 jours**	**De 91 à 180 jours**	**De 181 à 360 jours**	**> 360 jours**
EN VALEUR NETTE							
Créances clients et autres créances opérationnelles au 30.06.2025	1 484	1 202	120	58	12	69	23
Dont dépréciation	*(93)*	*(19)*	*(1)*	*(1)*	*(3)*	*(22)*	*(48)*
Créances clients et autres créances opérationnelles au 30.06.2026	1 372	1 195	72	48	44	6	7
Dont dépréciation	*(94)*	*(20)*	*(1)*	*(1)*	*(4)*	*(5)*	*(63)*

L'évolution de la dépréciation des créances clients et autres créances opérationnelles est la suivante :

En millions d'euros	**2024/25**	**2025/26**
Au 1er juillet	**91**	**93**
Dotations de l'exercice	19	10
Reprises de l'exercice	(7)	(2)
Utilisations de l'exercice	(2)	(6)
Écart de change	(8)	1
AU 30 JUIN	**93**	**94**

Au 30 juin 2026, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de 12 mois n'ont pas révélé de risque de crédit complémentaire. Il n'existe pas de concentration de risques significative.

Le Groupe a poursuivi ses programmes de cession de créances sur diverses filiales ayant donné lieu à des encours de créances cédées de 1 105 millions d'euros au 30 juin 2026 et de 1 122 millions d'euros au 30 juin 2025. La quasi-totalité des risques et avantages ayant été transférée, les créances ont été déconsolidées.

Note 4.6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	**30.06.2025**	**30.06.2026**
Avances et acomptes versés	55	57
Créances d'impôts et taxes, hors impôts sur les résultats	210	247
Charges constatées d'avance	125	113
Autres créances	55	59
TOTAL	**444**	**476**

Note 4.7 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimées et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements du Groupe. Les montants provisionnés sont évalués en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des obligations. Les provisions comprennent notamment :

- les provisions pour restructurations ;
- les provisions pour retraites et autres avantages assimilés ;
- les provisions pour litiges (fiscaux hors impôt sur les sociétés, juridiques, sociaux).

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par le département juridique de chaque filiale ou région ou par la Direction Juridique du Groupe et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice et inscrit en résultat en « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est significatif et résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date d'arrêté des comptes par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués, aux coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, ainsi que les autres coûts (déménagement, formation des personnes mutées, etc.) liés directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisés dans les coûts de restructuration. Les montants provisionnés, correspondant à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration, sont évalués pour leur valeur actuelle lorsque l'échéancier des paiements est tel que l'effet de la valeur temps est jugé significatif.

1. Détail des soldes de clôture

La répartition des provisions pour risques et charges à la clôture est la suivante :

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Provisions non courantes		
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	265	216
Autres provisions pour risques et charges non courantes	298	310
Provisions courantes		
Provisions pour restructuration	59	80
Autres provisions pour risques et charges courantes	88	45
TOTAL	**710**	**650**

2. Variations des provisions (hors provision pour engagements de retraite et assimilés)

		Mouvements de l'exercice						
En millions d'euros	30.06.2025	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2026
Provisions pour restructuration	59	114	(85)	(9)	(2)	1	–	80
Autres provisions courantes	88	27	(3)	(32)	(31)	(3)	–	45
Autres provisions non courantes	298	34	(2)	(51)	41	(10)	–	310
TOTAL DES PROVISIONS	**445**	**176**	**(91)**	**(92)**	**9**	**(12)**	**–**	**435**

Certaines sociétés du Groupe sont engagées dans des litiges dans le cadre normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dont certains peuvent donner lieu à un redressement. Les principaux litiges sont décrits en Note 6.5 – *Litiges*.

Au 30 juin 2026, le montant des provisions enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué s'élève à 355 millions d'euros, hors positions fiscales incertaines comptabilisées en passif d'impôt exigible. Le Groupe n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

La variation des « Autres provisions courantes et non courantes » sur l'exercice s'explique comme suit :

- les dotations proviennent notamment des procédures introduites contre la Société et ses filiales, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires et de l'apparition de nouveaux risques, notamment fiscaux (hors impôt sur les sociétés) ;
- les reprises sont effectuées lors des paiements correspondants ou lorsque le risque est considéré comme éteint. Les reprises non utilisées concernent principalement la réévaluation ou la prescription de certains risques notamment fiscaux.

3. Provision pour engagements de retraite et assimilés

En accord avec les législations nationales, les engagements du Groupe se composent :

- d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux employés (indemnités de départ à la retraite, retraites, frais médicaux, etc.) ;
- d'avantages long terme pendant l'emploi consentis aux employés.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Groupe n'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est constatée au titre des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies, la méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour valoriser la valeur actualisée au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, le cas échéant, des services passés. Le calcul est effectué à chaque clôture annuelle et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Le calcul implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (principalement : augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie). Les hypothèses retenues en 2025 et 2026 et leurs modalités de détermination sont détaillées ci-dessous.

Une provision est comptabilisée au bilan au titre de la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents (passifs actuariels) et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des régimes, évalués à leur juste valeur, et inclut les coûts des services passés et les pertes et gains actuariels.

Le coût des régimes à prestations définies est constitué de trois composantes, comptabilisées comme suit :

- le coût des services est comptabilisé en résultat opérationnel. Il comprend :
  - le coût des services rendus au cours de la période,
  - le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime, intégralement comptabilisé en résultat de la période au cours de laquelle il est intervenu,
  - les pertes et gains résultant des liquidations ;
- la composante financière, comptabilisée en résultat financier, est constituée de l'effet de désactualisation des engagements, net du rendement attendu des actifs de couverture évalué en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements ;
- les réévaluations du passif (de l'actif) sont comptabilisées en autres éléments non recyclables du résultat global, et sont constituées pour l'essentiel des écarts actuariels, à savoir la variation des engagements et des actifs de couverture due aux changements d'hypothèses et aux écarts d'expérience, ces derniers étant représentatifs de l'écart entre l'effet attendu de certaines hypothèses actuarielles appliquées aux évaluations antérieures et l'impact effectivement constaté. En fonction de la nature et des textes qui régissent les régimes dans certaines zones, si les actifs de couverture excèdent les engagements comptabilisés, les éventuels actifs générés peuvent être limités à la valeur actualisée des remboursements futurs et des diminutions de cotisations attendues.

Le Groupe accorde des avantages en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, de type couverture maladie et assurance-vie :

- en France, les engagements sont composés essentiellement de régimes pour départs à la retraite (non financés) et de retraites complémentaires (pour partie financées) ;
- aux États-Unis et au Canada, les engagements sont composés de plans de retraite garantis aux salariés (financés) ainsi que de régimes d'assurance médicale post-emploi (non financés) ;
- en Irlande, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, les engagements sont essentiellement liés aux plans de retraite accordés aux salariés.

Les régimes à prestations définies concernent essentiellement les filiales situées au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et dans le reste de l'Europe. Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle sur la base d'hypothèses variant selon les pays. Dans le cadre de ces régimes de retraite, les salariés perçoivent un capital ou une rente viagère au moment de leur départ en retraite. Ces montants sont fonction de l'ancienneté, du salaire de fin de carrière et du poste occupé par le salarié. Au 30 juin 2026, les engagements totalement ou partiellement financés représentent 2 982 millions d'euros, soit 95 % du montant total des engagements.

Certaines filiales, situées principalement en Amérique du Nord, accordent aussi à leurs salariés des couvertures maladie postérieures à l'emploi. Ces engagements ne sont pas préfinancés et sont évalués en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour les engagements de retraite des pays concernés.

Plusieurs filiales, principalement en Europe, offrent aussi à leurs salariés d'autres avantages à long terme. Ces engagements sont essentiellement des régimes de type médaille du travail.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation de la provision entre le 30 juin 2025 et le 30 juin 2026 :

	30.06.2025			30.06.2026		
En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
(Actif)/Passif net comptabilisé à l'ouverture	(55)	98	44	(41)	92	51
Charges sur l'exercice	41	9	49	108	7	115
(Gains)/pertes actuariels[1]	24	(1)	22	(33)	(1)	(34)
Cotisations de l'employeur	(44)	–	(44)	(38)	–	(38)
Prestations payées directement par l'employeur	(8)	(12)	(21)	(8)	(9)	(17)
Variation de périmètre	–	5	5	–	–	–
Écarts de change	1	(6)	(6)	–	–	1
(Actif)/Passif net comptabilisé à la clôture	**(41)**	**92**	**51**	**(12)**	**90**	**77**
Montant reconnu à l'actif	(214)	–	(214)	(138)	–	(138)
MONTANT DE LA PROVISION AU PASSIF	**173**	**92**	**265**	**126**	**90**	**216**

(1) Comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Les gains et pertes actuariels correspondent principalement à la mise à jour d'hypothèses actuarielles et de valeurs d'actifs de couverture.

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des engagements de retraite et avantages assimilés se détaille de la façon suivante :

	30.06.2025			30.06.2026		
En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
Avantages accumulés durant l'exercice	24	3	27	20	2	23
Intérêts sur la provision	(5)	5	(1)	(4)	4	1
• dont intérêts sur l'engagement	162	5	166	162	4	166
• dont intérêts sur l'actif	(169)	–	(169)	(168)	–	(168)
• dont intérêts sur la limitation d'actifs	3	–	3	3	–	3
Frais/taxes/primes	12	–	12	11	–	11
Impact des modifications de régimes/réductions de droits futurs	1	–	1	76	1	76
Impact des liquidations d'engagements	10	–	10	5	–	5
(Gains)/pertes actuariels	–	–	–	–	–	–
Effet du plafond d'actif (incluant l'impact IFRIC 14)	–	–	–	–	–	–
CHARGE/(PRODUIT) NET COMPTABILISÉ AU RÉSULTAT	**41**	**9**	**49**	**108**	**7**	**115**

La variation des provisions pour retraites et avantages assimilés est présentée ci-dessous :

	30.06.2025			30.06.2026		
En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
VARIATION DE LA VALEUR ACTUARIELLE DES AVANTAGES ACCUMULÉS						
Valeur actuarielle des avantages accumulés en début d'exercice	3 342	99	3 441	3 111	92	3 203
Avantages accumulés durant l'exercice	24	3	27	20	2	23
Coût financier (effet de l'actualisation)	162	5	166	162	4	166
Cotisations des employés	5	–	5	4	–	4
Prestations versées	(235)	(12)	(247)	(227)	(9)	(236)
Frais administratifs/primes/taxes	–	–	–	–	–	–
Modifications de régimes/réductions de droits futurs	1	–	1	76	1	76
Liquidations d'engagements	–	–	–	–	–	–
(Gains)/pertes actuariels	(135)	(1)	(136)	(71)	(1)	(72)
Écarts de conversion	(58)	(6)	(64)	(18)	–	(17)
Variations de périmètre	5	5	10	–	–	–
Valeur actuarielle des avantages accumulés en fin d'exercice	**3 111**	**93**	**3 203**	**3 057**	**90**	**3 147**
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE RÉGIME	–	–	–			
Juste valeur des actifs de régime en début d'exercice	3 452	–	3 452	3 209	–	3 209
Produit d'intérêt sur les actifs de régime	169	–	169	168	–	168
Gains/(pertes) d'expérience sur les actifs de régime	(156)	–	(156)	(27)	–	(27)
Cotisations des employés	5	–	5	4	–	4
Cotisations de l'employeur	44	–	44	38	–	38
Prestations versées	(227)	–	(227)	(218)	–	(218)
Frais administratifs/primes/taxes	(12)	–	(12)	(11)	–	(11)
Modifications de régimes/réductions de droits futurs	–	–	–	–	–	–
Liquidations d'engagements	(10)	–	(10)	(5)	–	(5)
Écarts de conversion	(64)	–	(64)	(19)	–	(19)
Variations de périmètre	6	–	6	–	–	–
Juste valeur des actifs de régime en fin d'exercice	**3 209**	**–**	**3 209**	**3 140**	**–**	**3 140**
Valeur actuelle des avantages financés	3 032	–	3 032	2 982	–	2 982
Juste valeur des actifs de régime	3 209	–	3 209	3 140	–	3 140
Déficit/(surplus) des avantages financés	**(177)**	**–**	**(177)**	**(158)**	**–**	**(158)**
Valeur actuelle des avantages non financés	79	92	172	75	90	165
Effet de plafonnement des actifs de régime (incluant l'impact d'IFRIC 14)	56	–	56	70	–	70
(ACTIF)/PASSIF NET COMPTABILISÉ	**(41)**	**92**	**51**	**(12)**	**90**	**77**

30.06.2026	Valeurs actuarielles des avantages cumulés		Juste-valeur des actifs de régime		Limitation des actifs de couverture		Provision au passif		Montant reconnu à l'actif	
	(en millions d'euros)	*%*	*(en millions d'euros)*	*%*	*(en millions d'euros)*	*%*	*(en millions d'euros)*	*%*	*(en millions d'euros)*	*%*
Royaume-Uni	2 423	77,0 %	2 497	79,5 %	9	12,4 %	51	23,7 %	(116)	83,6 %
États-Unis	230	7,3 %	197	6,3 %	–	0,0 %	39	17,9 %	(5)	3,9 %
Canada	83	2,6 %	135	4,3 %	62	87,6 %	24	11,2 %	(14)	10,5 %
Irlande	193	6,1 %	188	6,0 %	–	0,0 %	6	2,7 %	(1)	0,9 %
France	70	2,2 %	17	0,5 %	–	0,0 %	54	25,3 %	(1)	0,8 %
Autres pays	148	4,7 %	107	3,4 %	–	0,0 %	41	19,1 %	–	0,4 %
TOTAL	**3 147**	**100,0 %**	**3 140**	**100,0 %**	**70**	**100,0 %**	**216**	**100,0 %**	**(138)**	**100,0 %**

Les actifs des fonds de pension sont répartis selon les différentes classes d'actifs (obligations, actions, etc.) de la manière suivante :

Composition des actifs de régime	30.06.2025		30.06.2026	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux
Actions	7 %	N/A	6 %	N/A
Obligations	14 %	N/A	11 %	N/A
Autres placements monétaires	6 %	N/A	4 %	N/A
Actifs immobiliers	2 %	N/A	2 %	N/A
Autres	71 %	N/A	77 %	N/A
TOTAL	**100 %**	**N/A**	**100 %**	**N/A**

N/A : Non applicable.

Au 30 juin 2026, les actifs de nature « Autres » incluent notamment la valeur de la police d'assurance souscrite avec Rothesay Life couvrant les engagements assurés dans le cadre des deux opérations de *buy-in* réalisées lors de l'exercice 2019/20 et en décembre 2024.

Les cotisations qui seront versées par le Groupe en 2026/2027 au titre des avantages préfinancés, sont estimées à 43 M€.

Les prestations à verser au titre des régimes à prestations définies au cours des dix prochaines années se décomposent ainsi :

Prestations à verser dans les 10 prochaines années En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
2027	242	7
2028	237	7
2029	243	7
2030	250	7
2031	258	8
2031/2035	1 395	34

Au 30 juin 2025 et 30 juin 2026, les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des régimes de retraite et avantages assimilés sont les suivantes :

	30.06.2025		30.06.2026	
Hypothèses actuarielles des engagements	**Engagements de retraite**	**Frais de santé & autres avantages sociaux**	**Engagements de retraite**	**Frais de santé & autres avantages sociaux**
Taux d'actualisation	5,35 %	5,05 %	5,64 %	5,32 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,26 %	N/A	3,24 %	N/A
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,27 %	3,68 %	3,61 %	3,81 %
Taux de progression des dépenses de santé				
• Taux initial	N/A	6,13 %	N/A	6,69 %
• Taux ultime	N/A	4,20 %	N/A	4,21 %

N/A : Non applicable.

	30.06.2025		30.06.2026	
Hypothèses actuarielles de la charge de l'exercice	**Engagements de retraite**	**Frais de santé & autres avantages sociaux**	**Engagements de retraite**	**Frais de santé & autres avantages sociaux**
Taux d'actualisation	4,99 %	5,13 %	5,35 %	5,05 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,38 %	N/A	3,26 %	N/A
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,39 %	3,92 %	3,27 %	3,68 %
Taux de progression des dépenses de santé				–
• Taux initial	N/A	6,78 %	N/A	6,13 %
• Taux ultime	N/A	4,35 %	N/A	4,20 %

N/A : Non applicable.

Hypothèses actuarielles au 30.06.2026 (engagements de retraite et autres) Par zone	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Pays de la zone Euro	Autres pays hors zone Euro
Taux d'actualisation	5,81 %	5,44 %	5,11 %	4,36 %	5,62 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,35 %	N/A	N/A	2,25 %	2,23 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,15 %	2,98 %	3,00 %	3,24 %	8,57 %
Taux de progression des dépenses de santé					
• Taux initial	6,50 %	8,75 %	4,47 %	3,63 %	N/A
• Taux ultime	6,50 %	4,00 %	3,42 %	3,63 %	N/A

N/A : Non applicable.

Pour la zone Euro, le taux d'actualisation utilisé selon la duration des engagements est de :

- taux court terme (3-5 ans) : 3,30 % ;
- taux moyen terme (5-10 ans) : 3,70 % ;
- taux long terme (plus de dix ans) : 4,10 %.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie (si disponibles) ou d'État ayant une maturité compatible avec la duration estimée des engagements.

Le taux de rendement attendu des actifs correspond au taux d'actualisation, en accord avec la norme IAS 19.

La sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
Engagements au 30.06.2026	3 057	90	3 147
Engagements au 30.06.2026 avec une baisse de 0,5 % du taux d'actualisation	3 214	94	3 308
Engagements au 30.06.2026 avec une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation	2 914	85	3 000

Les effets d'une variation des taux d'augmentation des frais médicaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Effet de la variation		
Au titre des avantages médicaux postérieurs à l'emploi (en millions d'euros)	Avec taux actuel	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Sur la valeur actuelle des avantages cumulés au 30.06.2026	67	5	(4)
Sur la charge de l'exercice 2025/26	4	–	–

Les écarts d'expérience sur les engagements et les actifs de couverture sont détaillés ci-dessous :

	30.06.2026	
En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux
Montants des pertes ou (gains) d'expérience des engagements	(17)	–
Pourcentage par rapport aux engagements	- 0,6 %	0,4 %
Montants des pertes ou (gains) d'hypothèses financières des engagements	(78)	(2)
Pourcentage par rapport aux engagements	- 2,6 %	- 1,8 %
Montants des pertes ou (gains) d'hypothèses démographiques des engagements	24	–
Pourcentage par rapport aux engagements	0,8 %	0,3 %
Montants des pertes ou (gains) d'expérience des actifs de couverture	27	–
Pourcentage par rapport aux actifs de couverture	0,9 %	0,0 %
Montants des pertes ou (gains) d'expérience sur la limitation d'actifs	12	–
Pourcentage par rapport aux actifs de couverture	0,4 %	0,0 %
Duration moyenne (année)	10,14	10,31

Note 4.8 Passifs financiers

Le groupe applique IFRS 9, IAS 32 et IFRS 7. Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif. Ce calcul inclut tous les frais et commissions prévus au contrat entre les parties. Selon cette méthode, les frais directement attribuables à l'acquisition de la dette financière sont comptabilisés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif.

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif et au passif du bilan et figurant dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés regroupent les éléments de trésorerie immédiatement disponibles ou convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque, de la caisse, des dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois et des Sicav et fonds communs de placement monétaires soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, d'une durée inférieure à trois mois. Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Conformément à la norme IFRS 16, le Groupe détermine si un contrat est un contrat de location ou contient un contrat de location lorsqu'il confère, à la date d'entrée en vigueur du contrat, le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

La dette locative est initialement calculée sur la base de la valeur actualisée des paiements futurs relatifs aux contrats. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt du Groupe auquel est ajouté un *spread* pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays, et sont estimés dans chaque devise à partir d'éléments de marché disponibles. Ils tiennent compte de la duration des contrats.

Les paiements au titre des contrats de location peuvent notamment inclure des paiements fixes ou variables qui dépendent d'un taux ou indice connu au début du contrat.

La durée retenue pour le calcul de la dette de loyers correspond à la durée non résiliable du contrat, sauf s'il est raisonnablement certain que le Groupe exercera une option de renouvellement au-delà de cette période. La probabilité d'exercice d'une option est déterminée contrat par contrat en tenant compte des intentions du Management. Cette dette est ensuite calculée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les contrats de location sont comptabilisés dans le bilan, dès la date de commencement du contrat. Ils sont présentés en « dettes locatives » au passif avec inscription à l'actif en « immobilisations corporelles » selon la nature de l'actif sous-jacent (cf. Note 4.2 – *Immobilisations corporelles*). Les dettes locatives sont réparties en part courante et non courante sur la base des paiements futurs attendus.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées selon l'utilisation de l'actif sous-jacent et les charges d'intérêt sont présentées dans le résultat financier.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les remboursements de dette locative sont présentés sous la rubrique « remboursements d'emprunts locatifs » au sein des flux de financement, et les paiements d'intérêts sont présentés dans la rubrique « intérêts financiers versés » au sein des flux d'exploitation.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer IFRS 16 aux contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire à neuf ou de courte durée. Ces contrats sont comptabilisés directement en charges.

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des dettes locatives et des instruments dérivés en couverture de juste valeur et en couverture d'actifs nets en devises (couverture d'investissements nets et assimilés), diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

1. Analyse de l'endettement financier net par nature et maturité

	30.06.2025			30.06.2026		
En millions d'euros	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires	**1 241**	**10 339**	**11 579**	**156**	**11 613**	**11 768**
Crédit syndiqué	–	–	–	–	–	–
Titres négociables à court terme	379	–	379	195	–	195
Autres emprunts et dettes financières	99	96	195	140	115	254
Autres passifs financiers	**478**	**96**	**574**	**334**	**115**	**449**
Endettement financier brut	**1 718**	**10 434**	**12 153**	**490**	**11 727**	**12 217**
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur	–	–	–	–	–	–
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur	4	–	4	–	–	–
Instruments dérivés en couverture de juste valeur	**4**	**–**	**4**	**–**	**–**	**–**
Instruments dérivés actifs en couverture d'investissement net	–	(36)	(36)	–	(22)	(22)
Instruments dérivés passifs en couverture d'investissement net	–	–	–	–	10	10
Instruments dérivés en couverture d'investissement net	**–**	**(36)**	**(36)**	**–**	**(11)**	**(11)**
Endettement financier après couvertures	**1 723**	**10 398**	**12 121**	**490**	**11 716**	**12 206**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**(1 829)**	**–**	**(1 829)**	**(1 993)**	**–**	**(1 993)**
Endettement financier net hors dette locative	**(106)**	**10 398**	**10 292**	**(1 503)**	**11 716**	**10 213**
Dettes locatives	**91**	**344**	**435**	**93**	**356**	**449**
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**(16)**	**10 743**	**10 727**	**(1 410)**	**12 073**	**10 662**

L'analyse de l'évolution de l'endettement financier net en fonction des variations *cash* et non-*cash* est décrite ci-dessous :

		Variations des flux de trésorerie	Variations des flux sans impact sur la trésorerie			
En millions d'euros	30.06.2025	Flux totaux de trésorerie	Effet de change	Variation de la juste valeur	Autres	30.06.2026
Emprunts obligataires	**11 579**	**(218)**	**70**	**4**	**333**	**11 768**
Crédit syndiqué	–	–	–	–	–	–
Titres négociables à court terme	379	(185)	–	–	1	195
Autres emprunts et dettes financières	195	25	3	31	–	254
Endettement financier brut	**12 153**	**(378)**	**73**	**35**	**334**	**12 217**
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur	4	–	–	(4)	–	–
Instruments dérivés en couverture de juste valeur	**4**	**–**	**–**	**(4)**	**–**	**–**
Instruments dérivés actifs en couverture économique d'investissement net	(36)	**–**	**–**	**–**	15	(22)
Instruments dérivés passifs en couverture économique d'investissement net	–	–	–	–	10	10
Instruments dérivés passifs en couverture économique d'investissement net	**(36)**	**–**	**–**	**–**	**25**	**(11)**
Endettement financier après couvertures	**12 121**	**(378)**	**73**	**31**	**359**	**12 206**
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(1 829)	(166)	2	–	–	(1 993)
Endettement financier net hors dette locative	**10 292**	**(544)**	**75**	**31**	**359**	**10 213**
Dettes locatives	435	(101)	–	–	115	449
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**10 727**	**(645)**	**75**	**31**	**474**	**10 662**

2. Répartition de l'endettement hors dettes locatives par devise avant et après prise en compte des instruments de couverture de change au 30 juin 2025 et au 30 juin 2026

30.06.2025 *En millions d'euros*	Endettement financier brut	Incidence des couvertures	Dette après couverture	Disponibilités	Dette nette après couverture	% dette après couverture	% dette nette après couverture
EUR	9 155	4	9 159	(617)	8 542	76 %	83 %
USD	2 962	616	3 579	(355)	3 224	30 %	31 %
GBP	1	(92)	(91)	(103)	(194)	-1 %	-2 %
SEK	–	(397)	(397)	(15)	(412)	-3 %	-4 %
Autres devises	34	(163)	(129)	(740)	(869)	-1 %	-8 %
ENDETTEMENT FINANCIER PAR DEVISE	**12 153**	**(32)**	**12 121**	**(1 829)**	**10 292**	**100 %**	**100 %**

30.06.2026 *En millions d'euros*	Endettement financier brut	Incidence des couvertures	Dette après couverture	Disponibilités	Dette nette après couverture	% dette après couverture	% dette nette après couverture
EUR	9 606	(751)	8 856	(712)	8 144	73%	80%
USD	2 559	969	3 528	(351)	3 177	29%	31%
GBP	1	(89)	(87)	(93)	(181)	-1%	-2%
SEK	–	(144)	(144)	(47)	(191)	-1%	-2%
Autres devises	51	3	54	(790)	(737)	0%	-7%
ENDETTEMENT FINANCIER PAR DEVISE	**12 217**	**(11)**	**12 206**	**(1 993)**	**10 213**	**100%**	**100%**

3. Répartition de la dette hors dettes locatives à taux fixe/taux variable avant et après prise en compte des instruments de couverture de taux au 30 juin 2025 et 30 juin 2026

	30.06.2025				30.06.2026			
En millions d'euros	Dette avant couverture		Dette après couverture		Dette avant couverture		Dette après couverture	
Dette fixe	11 714	97 %	11 544	95 %	11 697	96 %	11 897	97 %
Dette variable	407	3 %	577	5 %	509	4 %	309	3 %
ENDETTEMENT FINANCIER APRÈS COUVERTURE PAR NATURE DE TAUX	**12 121**	**100 %**	**12 121**	**100 %**	**12 206**	**100 %**	**12 206**	**100 %**

Au 30 juin 2026 avant toute couverture, 96 % de la dette brute du Groupe est à taux fixe et 4 % à taux variable. Après couverture, la part à taux variable est de 3 %.

4. Échéancier des passifs financiers au 30 juin 2026

Le tableau ci-dessous présente les échéances de flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux passifs financiers. Les flux d'intérêts variables ont été estimés avec des taux figés au 30 juin 2025 et au 30 juin 2026.

30.06.2025 *En millions d'euros*	Valeur au bilan	Flux contractuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Nominal	12 153	12 023	429	1 160	16	1 624	1 354	1 515	5 925
Intérêts	–	2 400	164	135	273	273	242	212	1 101
Endettement financier brut	**12 153**	**14 424**	**593**	**1 295**	**290**	**1 898**	**1 596**	**1 727**	**7 026**
Dettes locatives	**435**	**557**	**38**	**69**	**85**	**66**	**54**	**42**	**203**
Cross currency swaps	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Flux à payer	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Flux à recevoir	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés passifs	18	10	7	3	–	–	–	–	–
Instruments dérivés passifs	**18**	**10**	**7**	**3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	**12 605**	**14 992**	**638**	**1 368**	**375**	**1 963**	**1 649**	**1 769**	**7 229**

30.06.2026 *En millions d'euros*	Valeur au bilan	Flux contractuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Nominal	12 217	12 062	279	84	1 843	1 360	1 518	1 499	5 481
Intérêts	–	2 467	159	166	313	279	249	231	1 071
Endettement financier brut	**12 217**	**14 529**	**438**	**249**	**2 156**	**1 638**	**1 767**	**1 729**	**6 552**
Dettes locatives	**449**	**559**	**38**	**70**	**90**	**69**	**54**	**47**	**191**
Cross currency swaps	10	–	–	–	–	–	–	–	–
Flux à payer	–	648	13	12	24	24	24	551	–
Flux à recevoir	–	(601)	–	(18)	(17)	(17)	(17)	(532)	–
Dérivés passifs	11	10	10	–	–	–	–	–	–
Instruments dérivés passifs	**21**	**56**	**22**	**(6)**	**7**	**7**	**7**	**19**	**–**
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	**12 687**	**15 144**	**498**	**313**	**2 252**	**1 714**	**1 827**	**1 796**	**6 742**

5. Lignes de crédit

Au 30 juin 2026, les lignes de crédit sont principalement composées du crédit syndiqué multidevise de 2 100 millions d'euros, d'une ligne bilatérale de 450 millions d'euros et d'un crédit Champagne de 260 millions d'euros. Ces lignes de crédit ne font pas l'objet de tirage.

6. Emprunts obligataires

Montant nominal	Taux d'intérêt	Date d'émission	Échéance	Valeur au bilan au 30.06.2026 En millions d'euros
600 MEUR	3,75 %	15.09.2023	15.09.2027	617
500 MEUR	0,50 %	24.10.2019	24.10.2027	501
600 MUSD	1,25 %	01.10.2020	01.04.2028	527
600 MEUR	3,25 % *	02.11.2022	02.11.2028	609
750 MEUR	1,38 % *	07.04.2022	07.04.2029	747
500 MEUR	0,13 %	04.10.2021	04.10.2029	496
1000 MEUR	1,75 %	06.04.2020	08.04.2030	1 007
700 MEUR	3,38 %	07.05.2024	07.11.2030	709
900 MUSD	1,63 %	01.10.2020	01.04.2031	788
500 MEUR	0,88 %	24.10.2019	24.10.2031	499
500 MEUR	3,75 % *	02.11.2022	02.11.2032	506
750 MEUR	3,75 %	15.09.2023	15.09.2033	761
800 MEUR	3,63 %	07.05.2024	07.05.2034	796
850 MUSD	5,50 %	12.01.2012	15.01.2042	754
500 MUSD	2,75 %	01.10.2020	01.10.2050	429
800 MEUR	3,25 %	03.03.2025	03.03.2032	805
500 MEUR	3,25 %	04.11.2025	04.02.2033	507
500 MEUR	3,75 %	04.11.2025	04.02.2037	508
200 MEUR	EURIBOR 3M + 30bp	04.11.2025	04.11.2027	201
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES				**11 768**

* *Sous condition de l'atteinte des indicateurs clés de performance auxquels cette obligation est liée.*

7. Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation.

Les montants compensés au bilan ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention de régler le montant net. Les actifs et passifs compensés proviennent du cash pooling multidevise mis en place au sein du Groupe.

Au 30.06.2025 En millions d'euros	Montants bruts des actifs et passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions cadres de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets selon la norme IFRS 7
ACTIF						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 300	(471)	1 829	–	–	–
PASSIF						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	666	(471)	195	–	–	–

Au 30.06.2026 En millions d'euros	Montants bruts des actifs et passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions cadres de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets selon la norme IFRS 7
ACTIF						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 507	(514)	1 993	–	–	–
PASSIF						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	768	(514)	254	–	–	–

Note 4.9 Instruments financiers

1. Juste valeur des instruments financiers

		Ventilation par classification comptable				30.06.2025	
En millions d'euros	Niveau d'évaluation	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
ACTIF							
Instruments de capitaux propres	Niveau 1 et 3	–	553	–	–	553	553
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participations	Niveau 2	–	–	203	–	203	203
Créances clients et autres créances opérationnelles	Niveau 2	–	–	1 484	–	1 484	1 484
Autres actifs courants	Niveau 2	–	–	445	–	445	445
Instruments dérivés actifs	Niveau 2	17	37	–	–	54	54
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	1 829	–	–	–	1 829	1 829
PASSIF							
Emprunts obligataires	Niveau 1	–	–	–	11 579	11 579	11 002
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Niveau 2	–	–	–	574	574	574
Dette locative	Niveau 2	–	–	–	435	435	435
Instruments dérivés passifs	Niveau 2	17	1	–	–	18	18

		Ventilation par classification comptable				30.06.2026	
En millions d'euros	Niveau d'évaluation	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
ACTIF							
Instruments de capitaux propres	Niveau 1 et 3	–	694	–	–	694	694
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participations *	Niveau 2	–	–	242	–	242	242
Créances clients et autres créances opérationnelles	Niveau 2	–	–	1 372	–	1 372	1 372
Autres actifs courants	Niveau 2	–	–	476	–	476	476
Instruments dérivés actifs	Niveau 2	5	24	–	–	30	30
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Niveau 1	1 993	–	–	–	1 993	1 993
PASSIF							
Emprunts obligataires	Niveau 1	–	–	–	11 768	11 768	11 173
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Niveau 2	–	–	–	449	449	449
Dette locative	Niveau 2	–	–	–	449	449	449
Instruments dérivés passifs	Niveau 2	10	11	–	–	21	21

* *Inclus les dépôts de garantie affacturage et titrisation relatifs aux 1 105 millions d'euros d'actifs décomptabilisés avec implication continue.*

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- dette : la juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs sur la base des taux de marché à la clôture corrigés du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable ;
- emprunts obligataires : la liquidité de marché a permis de valoriser les emprunts obligataires à leur juste valeur en utilisant le cours de cotation ;
- autres passifs financiers à long terme : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt à un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe fixé à la date de clôture ;
- instruments dérivés : la valeur de marché des instruments présents dans les livres à la clôture a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles, en utilisant des modèles de valorisation courants.

Les niveaux de hiérarchie des justes valeurs suivants sont définis conformément à la norme révisée IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables (autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1) ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

En application de la norme IFRS 13, les dérivés ont été valorisés en prenant en compte le calcul de la Credit Valuation Adjustment (CVA) et de la Debt Valuation Adjustment (DVA). L'évaluation est basée sur les données historiques (rating de nos banques contreparties et probabilité de défaut). Au 30 juin 2026, l'impact est non significatif.

Les instruments de capitaux propres sont principalement des prises de participations minoritaires dans des sociétés innovantes dans le domaine de la convivialité, majoritairement non cotées et réalisées par Convivialité Ventures, la branche de capital-investissement du Groupe. Leur juste valeur est de niveau 3, et est déterminée sur la base des valorisations retenues lors des dernières opérations de financement réalisées par ces sociétés. En l'absence d'opération récente, le coût d'acquisition est conservé comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur, sauf en cas de sous-performance ou autre événement conduisant à reconnaitre une perte de valeur. Ces investissements sont individuellement non significatifs.

2. Gestion des risques

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction des Financements et de la Trésorerie. Rattachée à la Direction Financière du Groupe, elle supervise l'ensemble des expositions financières et traite ou valide toutes les opérations de financement, placement et couverture, dans le cadre d'un programme accepté par la Direction Générale.

Tous les instruments financiers utilisés couvrent des transactions existantes, prévisionnelles ou des investissements. Ils sont contractés avec un nombre limité de contreparties disposant d'une notation de premier rang.

Gestion du risque de liquidité

Au 30 juin 2026, la trésorerie du Groupe s'élève à 1 993 millions d'euros (comparée à 1 829 millions d'euros au 30 juin 2025) auxquels s'ajoute un montant de 2 810 millions d'euros de lignes de crédit bancaire renouvelable à moyen terme confirmées et non utilisées. Le financement du Groupe est assuré par un endettement à long terme (emprunts bancaires et obligataires), des financements court terme (titres négociables à court terme et découverts bancaires), ainsi que les programmes d'affacturage et de titrisation, permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de son activité. Le Groupe a par ailleurs mis en place en mai 2020 un Programme EMTN (*Euro Medium Term Note*), suivi de mises à jour annuelles successives, dont le dernier en date du 24 octobre 2024 (le « Programme »). Aux termes du Programme, le Groupe peut émettre des obligations en procédant à des placements privés dans différentes devises. Les titres pourront être admis aux négociations sur Euronext Paris. Le montant nominal maximum des titres en circulation au titre du Programme est fixé à 10 milliards d'euros (ou sa contre-valeur en toute autre devise). L'endettement financier court terme du Groupe après couvertures s'élève à 490 millions d'euros au 30 juin 2026 (contre 1 723 millions d'euros au 30 juin 2025).

Bien que le Groupe n'identifie pas d'autre besoin significatif, dans un contexte économique incertain, il ne peut pas être totalement garanti que le Groupe puisse continuer à accéder aux financements ou refinancements nécessaires à son exploitation courante et à ses investissements à des conditions satisfaisantes.

Les notations de crédit à long et court termes sollicitées par Pernod Ricard auprès des agences de notation sont respectivement Baa1/P2 chez Moody's et BBB+/A2 chez Standard & Poor's.

Les documentations relatives aux crédits bancaires et émissions obligataires prévoient des engagements usuels, sans clauses fondées sur des ratios financiers de solvabilité, qui, s'ils ne sont pas respectés, pourraient donner lieu à une accélération des remboursements.

Par ailleurs, bien que les excédents de trésorerie du Groupe soient placés, pour une très large majorité, auprès de succursales de banques bénéficiant des meilleures notations, il ne peut pas être exclu que les placements du Groupe perdent une partie de leur liquidité et/ou de leur valeur.

Le système de contrôle des changes en place dans certains pays limite les capacités d'utilisation du cash par le Groupe (impossibilité de placement auprès du Groupe) et, dans certains cas, retarde les possibilités de paiement de dividendes (nécessité d'une autorisation administrative notamment à Cuba). Au 30 juin 2026, le montant de la trésorerie à disponibilité ralentie s'élève à 371 millions d'euros, principalement à Cuba.

Les clauses particulières des contrats de financement ainsi que l'échéancier des passifs financiers sont respectivement présentés dans la partie « Contrats importants » du rapport de gestion et dans la Note 4.8 – *Passifs financiers* de l'annexe aux comptes consolidés.

Gestion du risque de change

Le Groupe, consolidant ses états financiers en euro, est exposé aux fluctuations contre l'euro des devises dans lesquelles sont libellés ses actifs et passifs (risque patrimonial) et sont réalisées ses opérations (risques de transaction et de conversion des résultats).

Si certaines stratégies de couverture permettent de limiter les expositions, il n'y a pas de protection absolue contre l'impact des variations de change.

En matière de risque de change patrimonial, la mise en place de financements d'actifs en devises étrangères acquis par le Groupe dans la même devise permet de créer une couverture naturelle. Ce principe a été mis en œuvre lors de l'acquisition des actifs de Seagram, d'Allied Domecq et de Vin&Sprit via la mise en place d'une partie de la dette libellée en dollar américain reflétant l'importance des cash flows générés en dollar ou devises liées. La variation des devises par rapport à l'euro (notamment le dollar américain) peut impacter le montant nominal des dettes et le montant des frais financiers publiés dans les comptes consolidés en euro et détériorer le résultat du Groupe.

En matière de risque de change opérationnel, le Groupe est confronté, de par son exposition internationale, à des risques de change liés à des transactions opérées par des filiales dans une monnaie différente de leur monnaie de fonctionnement (risque comptable de transaction).

La politique du Groupe est, sauf exception, de facturer les clients finaux dans la devise fonctionnelle de l'entité distributrice. Les expositions de change liées aux facturations intragroupe entre les filiales productrices et distributrices sont gérées dans le cadre d'un processus mensuel de centralisation et de compensation auquel participe la majorité des pays dont les devises sont librement convertibles et transférables et dont la législation interne autorise la participation. Ce système couvre les expositions nettes via des opérations de change à terme.

Le risque résiduel est couvert en partie par des instruments financiers dérivés (achats à terme, ventes à terme ou achats d'options) destinés à couvrir des créances et des dettes hors Groupe, certaines ou hautement probables.

Par ailleurs, le Groupe peut mettre en place des couvertures fermes ou optionnelles visant à réduire l'impact de la variation des changes sur ses activités opérationnelles dans certaines Sociétés de Marques réalisant des achats importants dans une devise autre que l'euro, notamment l'USD, le GBP, le CNY, l'INR et le SEK ou afin de sécuriser la remontée des dividendes.

Gestion des risques de taux

Au 30 juin 2026, la dette du groupe Pernod Ricard est composée de dettes à taux variables (essentiellement des titres négociables à court terme et autres crédits bancaires) et de dettes à taux fixes (essentiellement des dettes obligataires) auxquelles il convient de rajouter un portefeuille de couverture comprenant des *swaps* en dollar américain.

Le Groupe ne peut garantir ni que ces couvertures s'avéreront suffisantes ni qu'il sera en mesure de les maintenir à des conditions acceptables.

ÉCHÉANCIER DE LA DETTE ET DES COUVERTURES À TAUX VARIABLE EUR (VALEUR NOTIONNELLE EN MILLIONS D'EUROS)

Au 30.06.2026 En millions d'euros	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	712	–	–	712
Total passifs à taux variable	(227)	(11)	–	(237)
Position nette variable avant couverture	**485**	**(11)**	**–**	**475**
Instruments financiers dérivés	739	11	–	751
POSITION NETTE VARIABLE APRÈS COUVERTURE	**1 224**	**1**	**–**	**1 225**

ÉCHÉANCIER DE LA DETTE ET DES COUVERTURES À TAUX VARIABLE USD (VALEUR NOTIONNELLE EN MILLIONS DE DOLLARS)

Au 30.06.2026 En millions de dollars	< 1 an	>1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	351	–	–	351
Total passifs à taux variable	–	(31)	–	(31)
Position nette variable avant couverture	**351**	**(31)**	**–**	**320**
Instruments financiers dérivés	(969)	–	–	(969)
POSITION NETTE VARIABLE APRÈS COUVERTURE	**(618)**	**(31)**	**–**	**(649)**

Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux (impact sur le compte de résultat)

Une hausse ou une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt (USD et EUR) conduirait à une augmentation ou une diminution de 2 millions d'euros du coût de la dette financière nette.

Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux (impact sur les capitaux propres)

Une variation relative de plus ou moins 50 points de base des taux d'intérêt (USD et EUR) ne générerait pas de gain ou de perte sur les capitaux propres.

Analyse de sensibilité des instruments financiers en couverture des risques sur les matières premières agricoles (impact sur les capitaux propres)

Au 30 juin 2026, la sensibilité du portefeuille est non significative.

Risque de contrepartie sur opérations financières

Le Groupe pourrait être exposé sur des placements de trésorerie, des valeurs d'instruments de couverture ou la disponibilité de financements confirmés non tirés en cas de défaillance d'une contrepartie. Afin de limiter cette exposition, le Groupe effectue une sélection rigoureuse de ses contreparties en fonction de plusieurs critères, dont les notations d'agences et selon les échéances des transactions.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que cette sélection rigoureuse est suffisante pour protéger le Groupe contre ce type de risque, en particulier dans l'environnement économique actuel.

Note 4.10 Dérivés de taux, dérivés de change et dérivés de matières premières

En application de la norme IFRS 9 révisée « Instruments financiers », tous les instruments dérivés doivent être reflétés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base de modèles d'évaluation reconnus sur le marché ou de cotations externes d'établissements financiers.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert, pour le risque couvert, sont enregistrées en résultat sur la même période. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie « efficace » du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat.

En revanche, la variation de valeur de la partie « inefficace » du dérivé est enregistrée directement en résultat. Si l'instrument dérivé est désigné comme une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère, la variation de valeur de la partie « efficace » de l'instrument dérivé est enregistrée dans les capitaux propres et la variation de la partie considérée comme « inefficace » est comptabilisée en résultat.

Instruments de couverture (par catégorie de risques et nature de couverture)

Type de couverture au 30.06.2025 En millions d'euros	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats				Juste valeur	
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total	Actif	Passif
Couverture de juste valeur						**–**	**4**
Couverture de risque de taux		171	–	–	171	–	4
Couverture de risque de change et de taux	*Swaps*	–	–	–	–	–	–
Couverture en investissement net						**36**	**–**
Couverture de risque de change		–	–	–	–	–	–
Couverture de risque de change et de taux	*FX Forward*	–	459	–	459	36	–
Instruments dérivés inclus dans le calcul de l'endettement net						**36**	**4**
Couverture de flux de trésorerie						1	1
Couverture de risque de taux		–	–	–	–	–	–
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles		–	–	–	–	–	–
Couverture de risque de matières premières	*Swaps*	–	–	–	–	1	1
Hors comptabilité de couverture						**17**	**13**
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	*Swaps*	1 162	–	–	1 162	17	11
Couverture de risque de taux		–	–	–	–	–	1
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS						**54**	**18**
Total non courant						**36**	**1**
Total courant						**18**	**17**

Type de couverture au 30.06.2026 En millions d'euros	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats				Juste valeur	
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total	Actif	Passif
Couverture de juste valeur		–	–	–	–	**–**	**–**
Couverture de risque de taux	*Swaps*	–	–	–	–	–	–
Couverture de risque de change et de taux	*Cross Currency Swaps*	–	–	–	–	–	–
Couverture en investissement net		**–**	**–**	**–**	**–**	**22**	**10**
Couverture de risque de change	*FX Forward*	–	–	–	–	–	–
Couverture de risque de change et de taux	*Cross Currency Swaps*	–	974	–	974	22	10
Instruments dérivés inclus dans le calcul de l'endettement net		**–**	**–**	**–**	**–**	**22**	**10**
Couverture de flux de trésorerie		**–**	**–**	**–**	**–**	**3**	**–**
Couverture de risque de taux	*Swaps*	–	200	–	200	1	–
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	*Swaps de change & FX Forward & FX Options*	–	–	–	–	–	–
Couverture de risque de matières premières	*Swaps*	–	–	–	–	1	–
Hors comptabilité de couverture		**–**	**–**	**–**	**–**	**5**	**10**
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	*Swaps de change & FX Forward*	1 147	–	–	1 147	5	10
Couverture de risque de taux	*Swaps*	–	–	–	–	–	–
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS		**–**	**–**	**–**	**–**	**30**	**21**
Total non courant		**–**	**–**	**–**	**–**	**24**	**10**
Total courant		**–**	**–**	**–**	**–**	**6**	**11**

Le montant notionnel des contrats représente la valeur nominale des contrats. Concernant les cross *currency swaps*, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au cours traité. Pour les autres instruments, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euro au taux de clôture. Les valeurs de marché estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés financiers et les méthodes d'évaluation appropriées selon le type d'instruments. Ces méthodes de valorisation donnent des résultats cohérents par rapport aux valorisations fournies par les contreparties bancaires.

Les instruments de couverture du Groupe au 30 juin 2026 ne présentent pas d'inefficacité.

Éléments couverts (par catégorie et type de couverture)

Type de couverture au 30.06.2025 En millions d'euros	Valeur comptable de l'élément couvert		Cumul des ajustements de FVH inclus dans la valeur comptable de l'élément couvert		Poste du bilan dans lequel l'élément couvert est inclus	CFH Réserves	Variation de juste valeur des dérivés CFH en OCI
	Actif	Passif	Actif	Passif			
Fair value hedge (FVH)							
Risque de taux d'intérêt							
Emprunts obligataires taux fixes couverts	–	171	–	4	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Arrêt de couverture	–	–	–	–	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Risque de change							
Engagement ferme	–	–	–	–	–	–	–
Cash flow hedge (CFH)							
Risque de taux d'intérêt							
Taux variables des emprunts obligataires	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	–	–
Arrêt de couverture	–	–	–	–	–	–	–
Risque de change							
Couverture des ventes en devises	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	–	–
Arrêt de couverture	–	–	–	–	N/A	–	–
Risque de matières premières							
Couverture de risque de matières premières	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	–	–
Net investment hedge (NIH)							
Actifs nets couverts	460	–	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Arrêt de couverture	–	–	–	–	N/A	–	–

N/A : Non applicable.

Type de couverture au 30.06.2026 En millions d'euros	Valeur comptable de l'élément couvert		Cumul des ajustements de FVH inclus dans la valeur comptable de l'élément couvert		Poste du bilan dans lequel l'élément couvert est inclus	CFH Réserves	Variation de juste valeur des dérivés CFH en OCI
	Actif	Passif	Actif	Passif			
Fair value hedge (FVH)							
Risque de taux d'intérêt							
Emprunts obligataires taux fixes couverts	–	–	–	–	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Arrêt de couverture	–	–	–	–	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Risque de change							
Engagement ferme	–	–	–	–	–	–	–
Cash flow hedge (CFH)							
Risque de taux d'intérêt							
Taux variables des emprunts obligataires	N/A	200	N/A	N/A	N/A	(1)	(1)
Arrêt de couverture	–	–	–	–	–	–	–
Risque de change							
Couverture des ventes en devises	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	–	–
Arrêt de couverture	–	–	–	–	N/A	–	–
Risque de matières premières							
Couverture de risque de matières premières	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1
Net investment hedge (NIH)							
Actifs nets couverts	974	–	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Arrêt de couverture	–	–	–	–	N/A	–	–

N/A : Non applicable.

Note 4.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Dettes fiscales et sociales	821	836
Autres passifs courants	734	686
TOTAL	**1 555**	**1 522**

Les autres passifs courants au 30 juin 2026 sont principalement composés des 592 millions d'euros d'acompte sur dividendes mis en paiement le 24 juillet 2026. La majorité de ces autres passifs courants présentent une échéance inférieure à un an.

NOTE 5 Notes sur le tableau des flux de trésorerie

Note 5.1 Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement a augmenté de 241 millions d'euros. Sa variation se décompose comme suit :

- stocks : +193 millions d'euros ;
- créances d'exploitation : -98 millions d'euros ;
- dettes d'exploitation et autres : +114 millions d'euros ;
- autres mouvements : +32 millions d'euros.

Note 5.2 Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières et d'activités

Les acquisitions d'immobilisations financières et d'activités nettes des cessions ont généré un impact de 374 millions d'euros, principalement lié aux acquisitions et cessions d'activités de la période, notamment liées aux opérations décrites dans le paragraphe 1 de la Note 1.2 – *Faits marquants de l'exercice*.

Note 5.3 Souscription/remboursement d'emprunts

Le groupe Pernod Ricard a procédé au cours de l'exercice à des émissions d'emprunts pour 1 290 millions d'euros et à des remboursements d'emprunts pour (1 363) millions d'euros. Ces mouvements correspondent principalement aux souscriptions et remboursements d'emprunts obligataires tels que décrits dans le paragraphe 2 de la Note 1.2 – *Faits marquants de l'exercice*.

Le Groupe a également versé 121 millions d'euros au titre de ses dettes locatives, dont 101 millions d'euros relatifs au remboursement du nominal et (20) millions d'euros relatifs à des paiements d'intérêts présentés dans les flux opérationnels.

NOTE 6 Informations complémentaires

Note 6.1 Capitaux propres

1. Capital social

Le capital s'élève à 391 017 252,25 euros, divisé en 252 269 195 actions de 1,55 euro chacune :

	Nombre de titres	Montant en millions d'euros
Capital social au 30.06.2025	252 269 195	391
Capital social au 30.06.2026	252 269 195	391

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées pour une valeur nominale de 1,55 euro. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de dix ans, acquièrent un droit de vote double.

2. Titres autodétenus

Les actions propres sont comptabilisées à l'acquisition en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque les actions d'autocontrôle sont cédées, toute différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur au jour de la cession est enregistrée en variation des capitaux propres et ne contribue pas au résultat de la période.

Au 30 juin 2026, Pernod Ricard et ses filiales contrôlées détenaient 588 766 titres Pernod Ricard pour une valeur de 91 millions d'euros. Ces titres autodétenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

Dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions d'actions gratuites, Pernod Ricard SA détient directement (autodétention) ou indirectement (*calls* ou options de réméré) les actions qui pourraient être attribuées en cas de levée d'option dans le cas de plans de stock-options ou d'atteinte de performances dans le cas d'actions gratuites.

3. Acompte sur dividende

Le Conseil d'Administration d'avril 2026 a décidé de verser un acompte sur dividende de 2,35 euros par action au titre de l'exercice 2025/26, soit un montant total de 592 millions d'euros. Cet acompte a été mis en paiement le 24 juillet 2026 et a été comptabilisé en autres passifs courants au bilan du 30 juin 2026.

4. Gestion du capital

Le Groupe gère son capital dans une optique d'optimisation du coût du capital et de la rentabilité pour ses actionnaires, de sécurité pour l'ensemble de ses contreparties et de maintien d'une bonne notation. Dans ce contexte, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres, autoriser des plans de paiement fondés sur actions.

5. Contrat de liquidité

Le 24 mai 2012, la société Pernod Ricard SA a confié à la société Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité pour une durée de 12 mois avec effet au 1er juin 2012. Il est renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois. Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers et approuvée par la décision de l'Autorité des marchés financiers du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat de liquidité, a été affectée la somme de 5 millions d'euros.

Note 6.2 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe applique la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux transactions dont le paiement et le règlement sont fondés sur des actions.

En application de cette norme, les options de souscription ou d'achat d'actions et les actions de performance accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette juste valeur a été déterminée en utilisant des modèles de valorisation en fonction des caractéristiques du plan et des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction du Groupe.

Description des plans de rémunération basée en actions

Le Groupe accorde aux cadres à haut niveau de responsabilité et aux cadres clés du Groupe des plans d'intéressement à long terme.

Au cours de l'exercice 2025/26, trois plans d'attribution d'actions ont été mis en place le 27 octobre 2025 :

- un plan d'actions de performance incluant :
  - une condition de performance basée sur le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR [1]) comparée à la performance globale d'un Panel de 8 pairs sur la période du 27 octobre 2025 au 30 octobre 2028 inclus (trois ans),
  - une condition de performance basée sur la moyenne du niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant par rapport aux objectifs annuels, évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées,
  - une condition liée à l'atteinte d'objectifs relatifs à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées ;
- un plan d'actions de performance incluant :
  - une condition de performance basée sur la moyenne du niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant du Groupe par rapport aux objectifs annuels, évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées,
  - une condition liée à l'atteinte d'objectifs relatifs à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées.
- un plan d'actions sans aucune condition de performance.

La charge constatée pour les actions acquises ou en cours d'acquisition durant l'exercice (période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026) est décrite ci-dessous :

Actions de performance	Nature des actions	Présence de condition de performance	Nombre de bénéficiaires	Acquisition des actions à partir de	Disposition des actions à partir de	Actions en circulation au 30.06.2026	Charge d'actions pour l'exercice 2025/26 (en milliers d'euros)
Plan du 10.11.2022	Gratuites	Avec et sans conditions	810	11.11.2025	11.11.2025	—	3 176
Plan du 10.11.2023	Gratuites	Avec conditions	506	11.11.2026	11.11.2026	87 296	(482)
Plan du 08.11.2024	Gratuites	Avec et sans conditions	535	09.11.2027	09.11.2027	248 708	4 358
Plan du 27.10.2025	Gratuites	Avec et sans conditions	471	30.10.2028	30.10.2028	471 361	7 110

L'historique des plans de stock-options non encore expirés est présenté dans la partie « Gouvernement d'entreprise » du document d'enregistrement universel.

Au global, pour les plans d'options déjà acquis, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 270 480 options dont la durée de vie résiduelle moyenne est de un an et six mois.

Le Groupe a constaté, au 30 juin 2026, une charge de 14 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des quatre plans d'actions de performance.

Charges annuelles En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Stock-options – en contrepartie des capitaux propres	0	0
Actions de performance et actions gratuites – en contrepartie des capitaux propres	26	14
CHARGES ANNUELLES TOTALES	**27**	**14**

(1) *Total shareholder return.*

L'évolution des options/actions en circulation sur l'exercice (période 1er juillet 2025 au 30 juin 2026) est décrite ci-dessous :

Stock-options	Nature des options	Présence de condition de performance	Options en circulation au 30.06.2025	Attribuées pendant la période	Annulées pendant la période	Exercées pendant la période	Expirées pendant la période	Options en circulation au 30.06.2026
Plan du 09.11.2017	Achat	Avec condition	35 020	—	35 020		—	—
Plan du 21.11.2018	Achat	Avec condition	74 127	—			—	74 127
Plan du 08.11.2019	Achat	Avec condition	82 884	—	—	—	—	82 884
Plan du 27.11.2020	Achat	Avec condition	113 469	—	—	—	—	113 469

Actions de performance	Nature des actions	Présence de condition de performance	Actions en circulation au 30.06.2025	Attribuées pendant la période	Annulées pendant la période	Transférées pendant la période	Expirées pendant la période	Actions en circulation au 30.06.2026
Plan du 10.11.2022	Gratuites	Avec et sans conditions	201 177		32 263	168 914		—
Plan du 10.11.2023	Gratuites	Avec conditions	142 271		54 975			87 296
Plan du 08.11.2024	Gratuites	Avec et sans conditions	411 498		162 790			248 708
Plan du 27.10.2025	Gratuites	Avec et sans conditions	—	493 983	22 622	—	—	471 361

Les hypothèses utilisées pour le calcul des justes valeurs des options et actions attribuées sur l'exercice avec le modèle binomial ou Monte Carlo ainsi que les termes d'attribution des options/des actions sont détaillés ci-dessous :

	Nature des actions	Présence de condition de performance	Cours de l'action à l'origine (en euros) (1)	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité attendue	Taux de dividende attendu	Taux d'intérêt sans risque	Juste valeur IFRS 2 (en euros)
Plan du 27.10.2025	Gratuites	Avec conditions	86,68	N/A	N/A	3,73 %	N/A	77,50
Plan du 27.10.2025	Gratuites	Avec conditions	86,68	N/A	26,10 %	3,73 %	2,40 %	42,75
Plan du 27.10.2025	Gratuites	Sans condition	86,68	N/A	N/A	3,73 %	N/A	77,50

N/A : Non applicable.

(1) Cours de clôture de Bourse en date d'attribution.

Les justes valeurs sont figées à la mise en place de chaque plan et elles ne varient pas selon les années. Aussi présentons-nous ici uniquement les valeurs relatives aux plans attribués au cours de l'exercice 2025/26 (les informations relatives aux plans antérieurs sont disponibles dans les précédents documents de référence).

Depuis 2012, l'hypothèse de volatilité attendue des plans est basée sur une approche multicritère prenant en considération :

- la volatilité historique sur une période égale à la durée de vie des options ;
- la volatilité implicite calculée à partir des options disponibles sur le marché financier.

Trois plans d'actions ont été attribués le 27 octobre 2025.

Pour l'un des plans, une partie de l'attribution est soumise à une condition de performance externe : le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR (1)) comparée à la performance globale d'un Panel de 8 pairs. Les actions seront pré-acquises sous réserve que le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR (1)) soit égal ou supérieur à la 5e position sur 9 (le nombre sera déterminé par palier en fonction du niveau de performance atteint).

Une autre partie de l'attribution de ce plan est soumise à deux conditions de performances internes:

- Une dont l'atteinte dépendra de la moyenne des atteintes de l'objectif annuel de Résultat Opérationnel Courant (ROC) du Groupe sur les exercices clos au 30 juin 2026, au 30 juin 2027 et au 30 juin 2028 à taux de change et périmètre constants. La juste valeur correspond ici au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition (soit trois ans pour tous les bénéficiaires) et intègre la probabilité d'atteindre la condition de performance TSR. La charge comptable IFRS 2 du plan sera ajustée au plus tard à la fin de la période d'acquisition par rapport à cette condition.
- Une autre condition liée à l'atteinte d'objectifs relatifs à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées.

La juste valeur des deux autres plans (avec et sans condition de performance interne) correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition (soit trois ans pour tous les bénéficiaires).

Pour tous ces plans, l'acquisition sera définitive si la condition de présence est validée au 27 octobre 2028.

(1) Total shareholder return.

Note 6.3 Engagements hors bilan

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
ENGAGEMENTS DONNÉS AU 30.06.2025	3 483	1 247	1 603	633
Engagements donnés liés au périmètre du Groupe	***288***	***256***	***1***	***31***
Engagements de prise de participation	40	8	1	31
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	—	—	—	—
Autres	248	248	—	—
Engagements donnés liés au financement de la Société	***73***	***62***	***—***	***11***
Garanties financières données	72	61	—	11
Autres	1	1	—	—
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	***3 122***	***929***	***1 602***	***591***
Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières	2 650	701	1 470	479
Engagements fiscaux (garanties douanières et autres)	105	31	7	66
Contrats de locations simples	9	3	5	1
Autres	358	194	119	45

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
ENGAGEMENTS REÇUS AU 30.06.2025	3 081	135	2 843	103
Engagements reçus liés au périmètre du Groupe	***-***	***-***	***-***	***-***
Engagements reçus dans des opérations spécifiques liées à la concurrence et au marché	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Engagements reçus liés au financement de la Société	***2 972***	***130***	***2 841***	***-***
Lignes de crédit reçues et non utilisées	2 883	44	2 839	-
Garanties financières reçues	89	86	2	-
Autres	-	-	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	***109***	***5***	***2***	***102***
Engagements contractuels liés à l'activité et au développement de l'activité	106	5	-	101
Autres	3	-	2	1

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
ENGAGEMENTS DONNÉS AU 30.06.2026	3 000	1 061	1 308	631
Engagements donnés liés au périmètre du Groupe	***300***	***280***	***–***	***20***
Engagements de prise de participation	39	19	–	20
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	–	–	–	–
Autres	261	261	–	–
Engagements donnés liés au financement de la Société	***72***	***56***	***1***	***15***
Garanties financières données	68	52	1	15
Autres	4	4	–	–
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	***2 627***	***725***	***1 307***	***596***
Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières	2 265	572	1 204	489
Engagements fiscaux (garanties douanières et autres)	105	37	3	65
Contrats de locations	26	2	23	–
Autres	232	113	77	41

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
ENGAGEMENTS REÇUS AU 30.06.2026	3 309	291	2 861	157
Engagements reçus liés au périmètre du Groupe	**–**	**–**	**–**	**–**
Engagements reçus dans des opérations spécifiques liées à la concurrence et au marché	–	–	–	–
Autres	–	–	–	–
Engagements reçus liés au financement de la Société	***3 141***	***279***	***2 859***	***4***
Lignes de crédit reçues et non utilisées	3 052	205	2 848	–
Garanties financières reçues	88	74	11	4
Autres	–	–	–	–
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	***168***	***12***	***3***	***153***
Engagements contractuels liés à l'activité et au développement de l'activité	166	12	1	153
Autres	3	–	2	1

1. Lignes de crédit reçues et non utilisées

Les lignes de crédit reçues et non utilisées correspondent essentiellement aux montants nominaux non tirés au 30 juin 2026 du crédit syndiqué et d'une ligne de crédit bilatérale (cf. Note 4.8 – *Passifs financiers*).

2. Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières

Dans le cadre de leur activité de production de cognac, vin, champagne et whiskies, les principales filiales du Groupe sont engagées à hauteur de 2 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en eaux-de-vie, raisins, vins clairs et céréales.

Note 6.4 Passifs éventuels

Passifs éventuels fiscaux

Pernod Ricard a reçu plusieurs notifications de redressement en matière d'impôt sur les sociétés pour les exercices 2007 à 2022, dont l'objet principal des discussions porte sur la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité pour un montant de 11 955 millions de roupies indiennes (soit 111 millions d'euros, incluant les intérêts à compter de la date du redressement).

Il convient de noter que le niveau et le montant de ce risque lié aux dépenses de promotion et de publicité ont été progressivement et significativement réduits au cours des dernières années et la Société a obtenu deux décisions judiciaires en sa faveur en 2020 au titre des exercices 2007 à 2014. Ces décisions ont été confirmées par la Haute Cour de Delhi en 2024. En 2026, la Cour suprême a confirmé la décision de la Haute Cour pour l'exercice 2007, tranchant ainsi la question des dépenses de promotion et publicité en faveur de la Société, réduisant ainsi l'exposition de 580 millions de roupies indiennes (soit 5 millions d'euros, intérêts inclus à la date du redressement). Compte tenu de l'arrêt de la Cour suprême relatif à l'exercice fiscal 2007 et de jugements concernant d'autres contribuables dans des situations similaires, Pernod Ricard India considère désormais le risque de sortie de ressources lié à ce litige comme peu probable, alors qu'il était précédemment qualifié de possible, conformément à l'analyse de ses conseils fiscaux.

Passifs éventuels liés au changement du cadre légal applicable à la *Route to Market* dans l'état de Dehli

En novembre 2021, la nouvelle politique applicable dans l'état de Delhi a fait évoluer le système de distribution de boissons alcoolisées, passant d'un modèle de société géré par le gouvernement à un modèle géré par des distributeurs et détaillants privés.

Les conditions qui ont entouré ce changement de Route To Market ont fait l'objet d'une enquête menée par deux agences gouvernementales, l'Enforcement Directorate (ED) et le Central Bureau of Investigation (CBI). Ces investigations ont porté sur des accusations selon lesquelles des irrégularités auraient été commises par certains fonctionnaires de Delhi, ainsi que par des distributeurs et détaillants, lors de l'élaboration et dans la mise en œuvre de cette politique d'accise.

Le 2 février 2023, le Dehli District Court a enregistré et reconnu un acte d'accusation déposé par l'ED, selon lequel Pernod Ricard India et l'un de ses employés auraient, au même titre que d'autres opérateurs, indûment bénéficié de cette nouvelle politique à Dehli, prétendument en violation de certaines dispositions de la loi indienne relatives à la prévention contre le blanchiment d'argent.

L'enquête des autorités est désormais terminée, sans évolution significative concernant Pernod Ricard India, le CBI ayant clôturé son investigation sans retenir de charges contre Pernod Ricard India ou ses employés. Par ailleurs, l'affaire portée par le CBI a été rejetée par le tribunal de première instance en février 2026 ; cette décision a toutefois fait l'objet d'un appel et reste pendante devant les juridictions locales. S'agissant de la procédure menée par l'ED, Pernod Ricard se prépare en vue d'un éventuel procès qui pourrait débuter. Ni l'exposition exacte de Pernod Ricard, ni la probabilité d'occurrence du risque n'ont pu être évaluées à ce stade.

En tant qu'entreprise responsable, Pernod Ricard India veille au strict respect des lois applicables, et conteste les allégations portées contre elle.

Note 6.5 Litiges

Dans le cadre normal de ses activités, Pernod Ricard est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires individuelles et collectives, gouvernementales, arbitrales et administratives.

Une provision au titre de ces procédures n'est constituée en « autres provisions pour risques et charges » (cf. Note 4.7 – *Provisions*) que lorsqu'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement, et que son montant peut être évalué de manière fiable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond à la meilleure estimation du risque. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Le montant des provisions enregistrées par Pernod Ricard au 31 décembre 2026 au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué s'élève à 355 millions d'euros, contre 386 millions d'euros au 30 juin 2025 (cf. Note 4.7 – *Provisions*), hors positions fiscales incertaines comptabilisées en passif d'impôt exigible. Pernod Ricard n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois une incidence significative sur la rentabilité de la Société et/ou du Groupe, autres que ceux décrits ci-dessous.

Litiges relatifs aux marques

Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue par une joint-venture dénommée Havana Club Holding SA (HCH), dont Pernod Ricard S.A. est actionnaire à 50 %. Aux États-Unis, la marque est détenue depuis 1976 par « Cubaexport » qui est une filiale du partenaire cubain de Pernod Ricard dans la joint-venture Havana Club. Les droits de propriété intellectuelle portant sur cette marque aux Etats-Unis sont actuellement contestés devant les tribunaux américains par une société concurrente de Pernod Ricard (Bacardi).

I. Litige sur propriété de la marque Havana Club US aux Etats-Unis (DC Case)

- En 1995, Bacardi a engagé un contentieux devant les juridictions US pour demander l'annulation de l'enregistrement de la marque « Havana Club » de Cubaexport aux États-Unis.
- En janvier 2004, la juridiction compétente a débouté Bacardi de sa demande et a refusé d'annuler l'enregistrement de Cubaexport. Bacardi a fait appel de cette décision devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia (DC Court). La procédure devant la DC Court a été suspendue jusqu'en janvier 2016 et, en mars 2023, la DC Court a rendu un jugement renvoyant l'affaire pour une analyse sur le fond.
- Le 19 mars 2025, la DC Court a accepté la demande des parties de suspendre le litige jusqu'à la première des deux dates suivantes : 31 juillet 2026 ou la conclusion de l'appel dans l'affaire USPTO.
- Le 31 juillet 2026, les parties ont soumis une demande d'extension de la suspension de 90 jours jusqu'au 29 octobre 2026.

II. Renouvellement de la marque Havana Club aux US

- En 1976, Cubaexport obtient l'enregistrement auprès de l'USPTO de la marque Havana Club aux Etats-Unis pour 20 ans.
- En 1998, le Congrès américain a adopté la Section 211 qui a deux principaux effets sur la marque Havana Club enregistrée par Cubaexport : 1) Cubaexport est privée de tout recours juridictionnel contre l'utilisation illégale de sa marque aux Etats-Unis par Bacardi, qui depuis 1996 distribue aux US un rhum sous la marque « Havana Club » produit à Puerto Rico et, 2) pour pouvoir renouveler l'enregistrement de sa marque auprès de l'Office des marques US (USPTO), Cubaexport doit solliciter et obtenir tous les 10 ans une autorisation préalable et spécifique de l'OFAC.
- En 2006, la demande de Cubaexport auprès de l'USPTO de renouveler sa marque est rejetée sur le fondement de la Section 211.
- En 2015, Cubaexport obtient une licence spécifique de l'OFAC et, sur cette base, sollicite auprès de l'USPTO et obtient en janvier 2016, le renouvellement de sa marque, rétroactivement entre 2006 et 2016 et pour une période supplémentaire de 10 ans jusqu'en 2026.
- En décembre 2024, le Congrès américain a adopté la loi « No Stolen Trademarks Honored in America Act (NST) ». La loi NST renforce les effets de la Section 211 en étendant l'interdiction de la reconnaissance de la marque Havana Club de Cubaexport à toutes les agences fédérales US, incluant l'USPTO et l'OFAC. Du fait de cette loi, Cubaexport n'est plus en mesure d'obtenir une licence de l'OFAC pour renouveler son enregistrement de marque US pour 10 ans supplémentaires en 2026.
- Le 27 juillet 2026, l'enregistrement de la marque détenue par Cubaexport est arrivé à expiration.
- Le 7 août 2026, l'USPTO a annulé l'enregistrement de la marque Havana Club aux US détenue par Cubaexport.

III. Litige sur le renouvellement de la marque devant le Tribunal du District de Virgina (USPTO Case)

- En 2021, Bacardi a intenté une action parallèle contre l'USPTO devant le Tribunal Fédéral du District de Virginie (EDVA Court) pour demander l'annulation du renouvellement de la marque octroyé en 2016 au motif que l'USPTO n'avait pas la compétence nécessaire pour renouveler cette marque.
- En 2022, l'EDVA Court a débouté Bacardi de ses demandes. Bacardi a fait appel de cette décision.
- En juin 2024, la Cour d'Appel a infirmé la décision de la EDVA Court et décidé de renvoyer l'affaire devant ce même tribunal pour analyse au fond.
- Le 4 mars 2025, la EDVA Court a statué en faveur de l'USPTO et de Cubaexport et a rejeté la demande de Bacardi.
- Le 2 avril 2025, Bacardi a fait appel du jugement de la EDVA Court devant la Cour d'Appel du 4e Circuit.
- Le 16 juin 2026, la Cour d'appel a rejeté le recours de Bacardi contre l'USPTO. Elle a ainsi confirmé le jugement rendu par le tribunal de district de Virginie, en jugeant que le paiement des frais de renouvellement effectué par Cubaexport en 2005 au titre du renouvellement de ladite marque avait été valablement autorisé par l'OFAC en 2016. Cette décision deviendra définitive dans un délai de 90 jours, sauf recours de Bacardi devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

Litiges fiscaux

Les sociétés du Groupe font régulièrement l'objet de contrôles par les autorités fiscales des pays dans lesquels elles sont enregistrées.

L'estimation du risque relatif à chaque litige fiscal est revue régulièrement par chaque filiale et par la Direction Fiscale du Groupe, avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Des provisions sont constituées le cas échéant. Pernod Ricard n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige fiscal en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

Inde

- Pernod Ricard India (P) Ltd est engagée dans un litige avec les douanes indiennes portant sur la valeur déclarée du concentré de boisson alcoolique (CAB) importé en Inde. Les douanes contestent les valeurs déclarées en faisant valoir que certains concurrents utilisent des valeurs différentes pour l'importation de produits similaires. Ce litige a été soumis à la Cour Suprême qui a rendu en juillet 2010 une décision fixant les principes à retenir pour déterminer les valeurs servant de base aux droits à payer. Pernod Ricard India (P) Ltd s'est d'ores et déjà acquittée des montants correspondants sur la période antérieure à 2001. S'agissant de la période entre 2001 et décembre 2010, Pernod Ricard India (P) Ltd a versé la quasi-totalité du reliquat des droits, tels que déterminés par les douanes de Delhi suite à la première notification de redressement reçue en 2011. Une seconde notification reçue en 2013, confirmée le 14 août 2017, a été suspendue par la Cour Suprême. En ce qui concerne les importations de concentré de boisson alcoolique (CAB) depuis 2011, les autorités indiennes ont contesté les valeurs de transaction dans trois notifications d'exposition de motif émises de 2022, mais se sont refusées à communiquer l'ensemble des données relatives à d'autres importateurs sur lesquelles elles fondaient leurs allégations.
- Une Autorité Adjudicatrice Commune (AAC), regroupant les bureaux douaniers des trois ports d'entrée, a finalement rendu sa décision le 15 septembre 2025, demandant aux bureaux douaniers des ports de calculer les droits de douane prétendument dus pour la période allant d'octobre 2011 à décembre 2020 et a ordonné un une augmentation des valeurs de transaction de 67,49 % pour les importations à compter du 1er janvier 2021. Cette décision a été immédiatement suspendue par la Haute Cour de Delhi le 22 septembre 2025 au motif du nom respect des principes de justice naturelle. La Haute Cour de Delhi a ensuite rejeté l'affaire sans se prononcer sur le fond, tout en préservant le droit de contester la décision de l'AAC par voie de recours devant l'autorité compétente (*Commissioner)*.
- Pernod Ricard India (P) a également des débats avec les autorités douanières indiennes sur la valeur de transaction des produits internationaux importés en Inde. Une décision a été rendue le 29 juin 2026 pour la période 2009 à 2015, dans laquelle les prix d'importation ont été contestés sur la base d'une comparaison avec des références externes ainsi que par la réintégration des dépenses de publicité, de marketing et de promotion (AMP) dans la valeur en douane afin de déterminer la valeur imposable. Le Groupe a formé un recours contre cette décision devant l'autorité compétente (*Commissioner*). Par ailleurs, Pernod Ricard India (P) a reçu plusieurs notifications de redressement relatives aux exercices 2007 à 2022 concernant la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité (cf. Note 6.4 – Passifs éventuels). Pernod Ricard India (P) a obtenu deux décisions judiciaires en sa faveur en 2020 au titre des exercices 2007 à 2014 renforçant sa position sur la déductibilité fiscale des dépenses de promotion et de publicité. Ces décisions ont été confirmées par La Haute Cour en 2024. Plus récemment, la Cour suprême a également rejeté le recours de l'administration fiscale pour l'exercice 2007, tranchant en faveur de la Société sur la question des AMP.
- À noter, les litiges mentionnés ci-avant ne font l'objet de provisions qui sont le cas échéant comptabilisées en autres provisions pour risques et charges (cf. Note 4.7 – Provisions) ou en passif d'impôt exigible (cf. Note 3.3 – Impôt sur les bénéfices) que s'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Litiges commerciaux

Colombie

- Le 14 novembre 2017, deux plaintes distinctes auprès de l'Autorité de la concurrence colombienne (Superintendencia De Industria Y Comercio) ont été déposées conjointement par le département de Cundinamarca (Colombie) et la société Empresa de Licores de Cundinamarca (société de distillation détenue à 100 % par le département) contre Pernod Ricard SA, Pernod Ricard Colombia SA et l'un de ses concurrents. Fin décembre 2020, Pernod Ricard Colombia a reçu la notification d'une plainte similaire, initialement déposée en septembre 2019 par les départements de Valle et d'Antioquia (ainsi que ses entreprises de distillation détenues à 100 %). Les sociétés mises en cause auraient violé le Colombian Unfair Competition Act, notamment ses articles 7 et 18, en ayant illégalement importé des spiritueux en Colombie. L'importation présumée aurait permis aux sociétés d'obtenir un avantage compétitif déloyal sur les producteurs locaux. Les plaignants demandent des dommages et intérêts correspondant à la perte de profits et impôts sur la période 2013/17 (2019 dans le cas de Valle et Antioquia).
- Pernod Ricard conteste vivement ces plaintes et se défendra activement contre ces allégations. Il est à noter que ces plaintes reprennent les éléments du procès qui avait été fait en 2004 devant les tribunaux New Yorkais par Cundinamarca, la république de Colombie et d'autres départements de Colombie ; procès auquel les plaignants avaient renoncé en 2012.

Note 6.6 Parties liées

Les transactions avec les entreprises associées et les co-entreprises ne sont pas significatives sur l'exercice clos le 30 juin 2026.

Les rémunérations allouées aux Mandataires Sociaux et aux membres du Comité Exécutif au titre de leurs fonctions dans le Groupe sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2026
Conseil d'Administration [1]	1	1
Comité Exécutif Groupe		
• Avantages court terme	9	9
• Avantages postérieurs à l'emploi	3	3
• Paiements fondés sur des actions [2]	5	4
TOTAL DES CHARGES COMPTABILISÉES AU TITRE DE L'EXERCICE	**18**	**17**

(1) Rémunérations des Administrateurs.

(2) Le coût des paiements fondés sur des actions correspond à la charge constatée en compte en résultat sur la période au titre des stock-options et des actions de performance accordées aux membres du Comité Exécutif Groupe.

Par ailleurs, le Dirigeant Mandataire Social est éligible aux indemnités de rupture de mandat suivantes :

- clause de non-concurrence d'une durée d'un an, assortie d'une indemnité correspondant à 12 mois de rémunération ;
- clause de départ contraint soumise à conditions de performance, assortie d'une indemnité maximale correspondant à 12 mois de rémunération.

Ces engagements n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Note 6.7 Événements post-clôture

Il n'existe pas d'événements post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe.

Note 6.8 Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice de 12 mois [1]

	KPMG			Deloitte & Associés			Autres			Total		
	Montant (HT)			Montant (HT)			Montant (HT)			Montant (HT)		
En millions d'euros	2024/25	2025/26	%	2024/25	2025/26	%	2024/25	2025/26	%	2024/25	2025/26	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés [3]												
Émetteur [2]	0,9	0,9	15 %	0,8	0,8	18 %	–	–	— %	1,7	1,7	16 %
Filiales intégrées globalement	3,4	4,0	69 %	3,6	3,2	69 %	0,5	0,5	100 %	7,5	7,6	71 %
Sous-total	**4,3**	**4,9**	**84 %**	**4,4**	**4,0**	**87 %**	**0,5**	**0,5**	**100 %**	**9,2**	**9,3**	**86 %**
Services autres que la certification des comptes [4]												
Émetteur [2]	0,1	0,1	1 %	0,1	0,1	2 %	–	–	— %	0,2	0,2	1 %
Filiales intégrées globalement	0,2	0,5	8 %	0,2	0,2	4 %	–	–	— %	0,5	0,7	6 %
Dont juridique, fiscal, social	*0,2*	*0,5*	*9 %*	*0,3*	*0,2*	*4 %*	–	–	*— %*	*0,5*	*0,7*	*6 %*
Sous-total	**0,3**	**0,6**	**10 %**	**0,4**	**0,2**	**5 %**	**–**	**–**	**— %**	**0,6**	**0,8**	**8 %**
Certification en matière de durabilité												
Émetteur [2]	0,3	0,3	6 %	0,3	0,3	7 %	–	–	— %	0,7	0,7	6 %
Sous-total	**0,3**	**0,3**	**6 %**	**0,3**	**0,3**	**7 %**	**–**	**–**	**— %**	**0,7**	**0,7**	**6 %**
TOTAL	**4,9**	**5,8**	**100 %**	**5,1**	**4,6**	**100 %**	**0,5**	**0,5**	**100 %**	**10,5**	**10,8**	**100 %**

(1) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable et prises en charge au compte de résultat de ce dernier.

(2) L'émetteur s'entend comme étant la Société Mère.

(3) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du Commissaire aux Comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(4) Cette rubrique reprend les diligences et prestations rendues à l'émetteur ou à ses filiales par les Commissaires aux Comptes ou les membres de leurs réseaux. Elles peuvent être requises par les dispositions légales ou fournies à la demande du groupe ou de ses filiales, et s'inscrivent dans le respect des dispositions d'indépendance.

NOTE 7 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés annuels incluent les états financiers de la Société Mère, Pernod Ricard SA, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, indépendamment de son pourcentage de participation. Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiées séparément des capitaux propres de la Société Mère. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent le montant de ces intérêts minoritaires à la date du regroupement d'entreprises d'origine et la part des minoritaires dans les variations des capitaux propres depuis la date du regroupement.

Les transactions réciproques ainsi que les résultats internes relatifs à des sociétés consolidées sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Note 7.1 Périmètre de consolidation

Les principales variations de périmètre au 30 juin 2026 sont présentées dans la Note 1.2 – Faits marquants de l'exercice.

Note 7.2 Liste des principales sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2025	% d'intérêt 30.06.2026
Pernod Ricard SA	France	Société Mère	Société Mère
Laurenskirk (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100	100
Pernod Ricard South Africa PTY Ltd	Afrique du Sud	100	100
Black Forest Distillers GmbH	Allemagne	100	100
Pernod Ricard Deutschland GmbH	Allemagne	100	100
Pernod Ricard Andorra, SLU	Andorre	100	100
Pernod Ricard Angola, LDA	Angola	100	100
Pernod Ricard Argentina SRL	Argentine	100	100
Yerevan Brandy Company	Arménie	100	100
Pernod Ricard Pacific Holding Pty Ltd	Australie	100	100
Pernod Ricard Winemakers Pty Ltd	Australie	100	100
Pernod Ricard Austria GmbH	Autriche	100	100
Pernod Ricard Belgium SA	Belgique	100	100
Pernod Ricard Brasil Indústria e Comércio ltda.	Brésil	100	100
Pernod Ricard Bulgaria EOOD	Bulgarie	100	100
Ace Beverage Group Inc.*	Canada	46	46
Corby Spirit and Wine Limited*	Canada	46	46
Hiram Walker & Sons Limited	Canada	100	100
Pernod Ricard Canada Ltée	Canada	100	100
Pernod Ricard Chile SpA	Chili	100	100
Pernod Ricard (China) Trading Co., Ltd	Chine	100	100
Pernod Ricard Colombia SA	Colombie	100	100
Pernod Ricard Korea Imperial Company Ltd.	Corée du Sud	100	100
Pernod Ricard Korea Ltd	Corée du Sud	100	100
Havana Club International SA	Cuba	50	50
Pernod Ricard Denmark A/S	Danemark	100	100
Bodeboca SL	Espagne	100	0
Pernod Ricard España	Espagne	100	100
Vermuteria de Galicia	Espagne	100	100
Pernod Ricard Estonia OÜ	Estonie	100	100
Austin, Nichols & Co., Inc	États-Unis	100	100
Castle Brands, Inc.	États-Unis	100	100
Código US LLC	États-Unis	50	50
Del Maguey Inc.	États-Unis	100	100
Firestone & Robertson Distilling Company LLC	États-Unis	100	100
Pernod Ricard Americas Travel Retail LLC	États-Unis	100	100

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2025	% d'intérêt 30.06.2026
Pernod Ricard USA LLC	États-Unis	100	100
Pernod Ricard Kenwood Holding LLC	États-Unis	100	100
Pernod Ricard USA Finance Inc.	États-Unis	100	100
Rabbit Hole Spirits, LLC	États-Unis	100	100
Skrewball LLC	États-Unis	70	70
Smooth Ambler Spirits Co.	États-Unis	100	100
Sovereign Brands LLC*	États-Unis	33	33
Pernod Ricard Finland OY	Finlande	100	100
Augier Robin Briand & Cie	France	100	100
Champagne Perrier-Jouët	France	100	100
Château Sainte Marguerite	France	60	60
Domaines Jean Martell	France	100	100
Financière Moulins de Champagne	France	100	100
GH Mumm & Cie SVCS	France	100	100
Le Maine au Bois	France	100	100
Lina 16	France	100	100
Lina 3	France	100	100
Lina 5	France	100	100
Martell & Co SA	France	100	100
Martell Mumm Perrier-Jouët	France	100	100
Vignobles Mumm Perrier-Jouët	France	100	100
Pernod Ricard Finance SA	France	100	100
Pernod Ricard Middle East and North Africa	France	100	100
Pernod Ricard North America SAS	France	100	100
Pernod Ricard France SAS	France	100	100
Société Lillet Frères	France	100	100
Spirits Partners SAS	France	100	0
Pernod Ricard Ghana Limited	Ghana	100	100
Pernod Ricard Hellas ABEE	Grèce	100	100
Allied Spirits & Wine (China) Ltd	Hong Kong	100	100
Pernod Ricard Asia Duty Free Ltd	Hong Kong	100	100
Pernod Ricard Hong Kong Ltd	Hong Kong	100	100
Peri Mauritius	Île Maurice	100	100
Pernod Ricard India Private Limited	Inde	100	100
Comrie Limited	Irlande	100	100
Irish Distillers Group Unlimited Company	Irlande	100	100
Irish Distillers Ltd	Irlande	100	100
Samuelson International DAC	Irlande	100	100
Irish Distillers International LTD	Irlande	100	100
Pernod Ricard Israel Limited	Israël	100	100
Pernod Ricard Italia SPA	Italie	100	100
The Kyoto Distillery KK	Japon	100	100
Pernod Ricard Japan KK	Japon	100	100
Pernod Ricard Kazakhstan	Kazakhstan	100	100
Pernod Ricard Kenya Limited	Kenya	100	100
Pernod Ricard Lietuva UAB	Lituanie	100	100
La Hechicera Company Sarl	Luxembourg	51	51
Pernod Ricard Malaysia SDN BHD	Malaisie	100	100
Pernod Ricard Maroc	Maroc	100	100
Pernod Ricard Mexico SA de CV	Mexique	100	100
Pernod Ricard Norway AS	Norvège	100	100
Pernod Ricard Winemakers New Zealand Limited	Nouvelle-Zélande	100	100
Allied International Holdings BV	Pays-Bas	100	100

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2025	% d'intérêt 30.06.2026
Pernod Ricard Nederland BV	Pays-Bas	100	100
PR Goal Nederland BV	Pays-Bas	100	100
Pernod Ricard Peru SA	Pérou	100	100
Pernod Ricard Philippines, Inc.	Philippines	70	70
Agros Holding SA	Pologne	100	100
Wyborowa SA	Pologne	100	100
Pernod Ricard Portugal – Distribuição, SA	Portugal	100	100
Pernod Ricard Dominicana, SA	République dominicaine	100	100
Pernod Ricard Czech Republic s.r.o.	République tchèque	100	100
Pernod Ricard Romania SRL	Roumanie	100	100
Allied Domecq (Holdings) Limited	Royaume-Uni	100	100
Allied Domecq Limited	Royaume-Uni	100	100
AD Overseas (Europe) Limited	Royaume-Uni	100	100
Allied Domecq Spirits & Wine Holdings Limited	Royaume-Uni	100	100
Allied Domecq Spirits & Wine Limited	Royaume-Uni	100	100
AD Westport Limited	Royaume-Uni	100	100
Chivas Brothers (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	100
Chivas Brothers Ltd**	Royaume-Uni	100	100
Chivas Brothers International Ltd**	Royaume-Uni	100	100
Chivas Brothers Pernod Ricard	Royaume-Uni	100	100
Chivas Holdings (IP) Limited	Royaume-Uni	100	100
Chivas Investments Limited**	Royaume-Uni	100	100
Coates & Co (Plymouth) Limited	Royaume-Uni	100	100
Dillon Bass Ltd	Royaume-Uni	100	100
Edward Dillon (Bonders) Ltd	Royaume-Uni	100	100
Goal Acquisitions (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	100
Goal Acquisitions Ltd	Royaume-Uni	100	0
Italicus Ltd	Royaume-Uni	50	50
Pernod Ricard UK Group Limited	Royaume-Uni	100	100
Pernod Ricard UK Ltd	Royaume-Uni	100	100
PR Goal 3 Ltd	Royaume-Uni	100	100
The Whisky Exchange	Royaume-Uni	100	100
World Brands Duty Free Ltd	Royaume-Uni	100	100
Pernod Ricard Rouss CJSC	Russie	100	100
Pernod Ricard Singapore PTE Ltd	Singapour	100	100
Pernod Ricard Slovakia s.r.o	Slovaquie	100	100
Distilled Innovation AB	Suède	100	100
Pernod Ricard Sweden AB	Suède	100	100
The Absolut Company AB	Suède	100	100
The Absolut Company International AB	Suède	100	100
Pernod Ricard Swiss SA	Suisse	100	100
Pernod Ricard Taiwan Ltd	Taïwan	100	100
Pernod Ricard Thailand Ltd	Thaïlande	100	100
Pernod Ricard Istanbul Ic ve Dis Ticaret Limited Sirketi	Turquie	100	100
Pernod Ricard Ukraine	Ukraine	100	100
Pernod Ricard Uruguay SA	Uruguay	100	100
Pernod Ricard Vietnam Company Limited	Vietnam	100	100

* *Les sociétés Ace Beverage Group Inc., Corby Spirit and Wine Limited et Sovereign Brands LLC sont consolidées par intégration globale du fait du taux de contrôle majoritaire du Groupe dans celles-ci.*

** *Sociétés Anonymes qui sont membres, ou qui ont des filiales membres, de partenariat au Royaume-Uni (UK partnership).*
En accord avec le règlement n° 7 de la Réglementation des comptes des partenariats 2008 (The Partnership Accounts Regulations 2008), les comptes annuels des sociétés mentionnées précédemment n'ont pas été préparés car lesdites sociétés au Royaume-Uni sont intégrées dans les comptes consolidés du groupe.